

# DK NEWS

**Horaire des prières**

Fajr: 03h42 Dohr: 12h52  
Asr: 16h43 Maghreb: 20h13 Isha: 21h54

**MÉTÉO**

Alger	: 30°	23°
Oran	: 29°	22°
Annaba	: 36°	23°
Béjaïa	: 29°	21°
Tamanrasset:	41°	28°

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)

e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025 / 5 Moharem 1447 - N° 3859 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

## Le Quotidien national d'information DK News célèbre aujourd'hui son 13<sup>e</sup> anniversaire sur la scène médiatique Algérienne



## JEUNESSE

### Ouargla: mise en service de structures sportives de proximité



Des stades de proximité ont été mis en service lundi dans la wilaya d'Ouargla et les chantiers d'autres similaires ont été lancés, et ce dans le cadre de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet), ont indiqué les services de la wilaya. Inaugurés par les autorités locales, ces installations sportives, dotées d'une pelouse synthétique, sont localisées au quartier Sidi-Amrane, dans la commune d'Ouargla, et dans la commune de Sidi-Khouled.

Les chantiers de structures similaires ont été mis en service au nouveau pôle urbain "AADL-2" à Ouargla, au quartier Lechoual (commune de Rouissat) et dans la commune de Hassi-Benabdallah.

Selon le directeur de la Jeunesse et de Sports, Abdelbasset Aoun, la wilaya s'est vue accorder, sur budget de wilaya 2025, une enveloppe de 100 millions DA pour l'exécution d'un programme prévoyant la réalisation de dix (10) stades de proximité à travers les différentes communes de la wilaya.

Ces nouvelles installations sportives, appelées à répondre aux attentes des jeunes de la région et à contribuer au développement de la pratique sportive, devront permettre de développer la pratique sportive et être également mises à la disposition des clubs sportifs ainsi que des jeunes de différentes catégories des écoles de sport.

## 2<sup>E</sup> SESSION 2024 DU CONCOURS NATIONAL DE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES MAGISTRATS

### Modification des dates des épreuves orales



Le ministère de la Justice a annoncé, hier dans un communiqué, la modification des dates des épreuves orales, pour l'admission finale des candidats, de la 2<sup>e</sup> session du concours national de recrutement d'élèves magistrats, au titre de l'année 2024, lesquelles se dérouleront du 7 au 10 juillet prochain au siège de l'École supérieure de la magistrature (ESM) à Koléa.

Les épreuves orales d'admission finale au concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2024 "se dérouleront les 7, 8, 9 et 10 juillet 2025, au lieu des 6, 7, 8 et 9 juillet 2025, et ce au niveau du siège de l'ESM", précise la même source.

Les candidats doivent "se présenter à la date et à l'heure indiquées, munis de la pièce d'identité et des documents requis en vue de compléter le dossier, et consulter minutieusement la note n1827 relative aux mesures du déroulement des deux épreuves orales de la 2<sup>e</sup> session de ce concours au titre de l'année 2024, publiée sur les sites web de l'ESM et du ministère de la Justice, en veillant au respect de sa teneur", a conclu le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 3 morts et plus de 260 blessés en 24 heures (Protection civile)



Trois personnes sont décédées et plus de 260 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique lundi un bilan de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont effectué, du 29 au 30 juin, 197 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant causé la mort de 3 personnes et des blessures à 264 autres, précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 286 personnes, dont 144 ayant bénéficié de soins sur place et 26 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer d'une personne, dans la commune de Zemmouri, wilaya de Boumerdes. Une autre personne a péri dans une mare d'eau, à Constantine, poursuit le bilan.

En outre, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction d'incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger et d'Annaba. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 36 incendies dans plusieurs wilayas, relève la même source.

## TIZI-OUZOU

### Perturbation dans l'AEP à Ouadhias en raison de travaux

L'approvisionnement en eau potable (AEP) dans le centre de la commune de Ouadhias, au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, connaît des perturbations suite à des travaux de réparation de la conduite de refoulement, rapporte lundi un communiqué de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette perturbation dans le programme de distribution d'eau est due à l'engagement de travaux de réparation de la conduite principale de refoulement de 250 mm de diamètre, indique le communiqué.

Ces travaux sont en cours sur la Route nationale RN 30, au départ de la station de Takhoukht, a-t-on précisé.

L'entreprise à laquelle la direction locale de l'Hydraulique a fait appel pour réparer la conduite, a mobilisé d'importants moyens pour achever ces réparations dans les plus brefs délais et rétablir l'approvisionnement normal en eau, a rassuré l'ADE.

## TÉBESSA

### Réalisation de 133 projets pour l'amélioration de la fourniture d'énergie électrique durant l'été

Pas moins de 133 projets de développement dotés d'une enveloppe globale de 1,5 milliard de dinars ont été réalisés dans la wilaya de Tébessa pour améliorer la fourniture d'électricité durant la saison estivale 2025, a indiqué, lundi, le directeur local de la distribution de l'électricité et du gaz, Sabri Bouras.

Ces projets permettent également de "répondre à la demande croissante en électricité durant la saison chaude, de soutenir les capacités de production et de renforcer les réseaux de distribution dans la wilaya", a précisé le même responsable dans une conférence de presse organisée au siège de la direction pour présenter le programme d'investissement élaboré pour la préparation de la saison estivale.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### El-Meniaa : arrestation d'un ressortissant étranger en possession de drogues dures (Sureté)



Un ressortissant étranger, trentenaire, a été arrêté par les services opérationnels de la sûreté de wilaya d'El-Meniaa, en possession de 637 grammes de drogues dures, conditionnées dans 30 capsules, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de ce corps constitué.

Menée dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment le trafic de stupéfiants et de produits hallucinogènes, l'opération a permis la saisie de 24 capsules totalisant 503 grammes de cocaïne et six (6) capsules d'héroïne pesant 134 grammes d'héroïne, a-t-on détaillé.

Après finalisation des procédures policières d'usage, le mis en cause a été remis aux instances judiciaires, a conclu la source.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### El Tarf : tentative de contrebande vers l'étranger de près de 128.000 euros et 2,85 kg d'or déjouée (sûreté)

La police des frontières d'El Tarf en coordination avec la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers du service de la police judiciaire de la sûreté de la même wilaya a déjoué une tentative de contrebande vers l'étranger de près de 127.900 euros et 2,85 kg d'or et arrêté trois femmes suspectes, apprend-on lundi auprès de cette sûreté. Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djellab, a précisé que l'affaire a été traitée lors du contrôle d'un véhicule de tourisme au niveau du poste frontalier d'El Aïoune à bord duquel se trouvaient trois femmes sur le point de quitter le territoire national vers un pays voisin, ajoutant que l'examen médical par radiographie a permis la découverte de trois montants de billets de devise étrangère enroulés estimés à 127.900 euros et des quantités de métal jaune (2,85 kg) préalablement fondues en de petites pièces pour en faciliter la contrebande.

## TOURISME

### Recensement de plus de 580 projets touristiques en cours de réalisation

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a recensé plus de 580 projets touristiques en cours de réalisation à travers différentes wilayas du pays, devant permettre la création de près de 70.000 lits supplémentaires, a annoncé, jeudi, un responsable au ministère.

Lors d'une conférence organisée en marge de la 56<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), sous le thème: "L'investissement dans le tourisme en Algérie: cadre incitatif et projets d'avenir", le directeur de l'investissement touristique au ministère, M. Boukabous Ghoulam Allah, a affirmé que 582 projets touristiques sont actuellement en cours de réalisation, ce qui permettra de renforcer considérablement les capacités d'accueil.

## DÉVELOPPEMENT L'ère Tebboune ou le retour d'un leadership algérien

Depuis son investiture à la magistrature suprême en décembre 2019, le président Abdelmadjid Tebboune a engagé l'Algérie dans une mue profonde, à la hauteur des espérances d'un peuple longtemps en quête de renouveau.

Dans un contexte marqué par une crise de confiance inédite entre gouvernants et gouvernés, et par un déclasserement de l'Algérie sur le plan international, l'arrivée du chef de l'Etat a marqué le coup d'envoi d'une transformation que d'aucuns n'hésitent plus à qualifier de "transformation radicale", tant sur le plan politique, diplomatique qu'économique.

### = Reconstruire la confiance, priorité nationale =

Héritier d'un pays réveillé par le mouvement populaire de 2019 et la léthargie institutionnelle des années précédentes, Abdelmadjid Tebboune a, d'emblée, posé les jalons d'une refondation politique : dissolution du Parlement, élections législatives anticipées, intégration accrue de la jeunesse dans la vie publique. En l'espace de six ans, il a su retisser le lien distendu entre l'Etat et ses citoyens, redonnant une place centrale au peuple dans l'édifice institutionnel. "Le citoyen est une ligne rouge", martèle le président de la République pour une reconquête de la dignité nationale et internationale tant sapée par les pratiques d'un ancien régime.

La révision de la Constitution, adoptée par référendum, a consacré de nouveaux équilibres de pouvoir, consolidant les droits et les libertés, tout en affirmant le principe de la souveraineté populaire comme clef de voûte du projet national. Une démarche qui, pour beaucoup, réhabilite le serment du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et l'esprit d'une Algérie fière de ses racines révolutionnaires, sacralisant les combats héroïques d'hier, mais résolument tournée vers l'avenir.

### = Diversification et ambition économique =

Le pari de l'après-hydrocarbure est sans conteste l'un des chantiers majeurs de l'ère Tebboune. Dans un pays longtemps prisonnier de la rente pétrolière, la relance de l'industrie, la modernisation de l'agriculture et le soutien aux exportations hors hydrocarbures témoignent d'une volonté claire : assoier une économie diversifiée, génératrice de richesses et d'emplois.

Aujourd'hui, l'Algérie affiche un taux de croissance du PIB de 4,2 %, une performance saluée par de nom-



breux analystes et d'institutions financières internationales qui voient là un signe tangible de résilience et de redressement.

Parallèlement, les exportations hors hydrocarbures poursuivent leur essor, atteignant près de 7 milliards de dollars, une première historique qui confirme la capacité du pays à amorcer un véritable virage économique et à édifier une économie qui va profiter aux futures générations.

La stratégie ferroviaire nationale, érigée en symbole de la bataille pour la relance industrielle, illustre cette ambition. Car gagner la guerre du rail, c'est tracer la route vers l'émergence, la conquête de nouveaux marchés, renforcer la profondeur africaine et tisser une géopolitique de l'interdépendance entre partenaires.

Le président Tebboune mise aussi sur le savoir et l'innovation comme leviers incontournables du développement durable.

La création d'écoles nationales dédiées à l'intelligence artificielle et le soutien accru à la recherche et à l'auto-entrepreneuriat viennent ancrer cette orientation dans le concret, préparant une génération capable de répondre aux défis technologiques de demain. La start-up a été au cœur de ce dispositif comme un levier de reconquête pour les jeunes talents algériens.

### = Un retour affirmé sur la scène internationale =

Sur le plan diplomatique, la voix de l'Algérie a retrouvé sa portée. Fidèle à ses principes immuables, défense de la justice, attachement au règlement pacifique des conflits,

respect du droit international, affirmation des souverainetés nationales au détriment de la guerre prédatrice, le pays s'affirme de nouveau comme un acteur de paix et de médiation, une puissance de conciliation dans un monde où les certitudes vacillent et où les grands principes s'érodent.

Du Sahel à la Méditerranée, de la question palestinienne à la défense des causes africaines, l'Algérie assume pleinement son rôle de puissance régionale, libre de ses choix et de ses positions. Une posture et un positionnement qui dérangent parfois, car la fermeté du principe secoue le discours ambiant, mais qui consolide sa crédibilité et son image auprès des peuples qui voient en elle un partenaire fiable, constant et respectueux des engagements.

### = Un nouveau cap =

Bien entendu, le chemin reste semé de défis, mais force est de constater qu'en moins de six années, l'Algérie a renoué avec l'espoir. Elle avance, portée par la foi d'une jeunesse encouragée à prendre part à l'édification de son propre destin. Le Président reconstruit un Etat en intégrant le citoyen comme acteur de sa propre prospérité.

L'Algérie est forte de ses femmes et de ses hommes. Un adage simple, mais qui trouve aujourd'hui un écho tangible dans chaque pas posé sur la voie du renouveau.

Dans un environnement international instable, l'Algérie s'affirme, et c'est sans doute là, la plus grande réussite d'un leadership qui se veut à la fois ferme, moderne, pragmatique et profondément ancré dans les valeurs d'un peuple épris de liberté et de dignité.

## LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ M. Boughali souligne la nécessité de moderniser le système législatif national

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a souligné lundi, la nécessité de moderniser le système législatif national afin de l'adapter aux évolutions technologiques et d'assurer un équilibre entre la protection des droits et libertés, d'une part, et la répression de la cybercriminalité, d'autre part.

Lors d'une journée parlementaire organisée par la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, sous le thème: "Responsabilité juridique dans la cybercriminalité et l'intelligence artificielle: lacunes législatives et défis futurs", M. Boughali a affirmé que l'évolution rapide du cyberspace "nous impose, en tant que parlementaires, une réflexion sérieuse sur la révision de nos mécanismes législatifs et l'évaluation de leur capacité à faire face à cette réalité en constante mutation".

La rencontre a été rehaussée par la présence de la Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud ainsi que de responsables de plusieurs instances constitutionnelles, juridiques et réglementaires.

À cette occasion, le président de l'APN a salué les efforts de l'Etat dans la lutte contre la cybercriminalité ainsi que les initiatives visant à "encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle selon une vision législative et réglementaire intégrée".

Il a estimé, à ce propos, que ces démarches "nécessitent encore un débat national élargi, impliquant différents acteurs et intervenants du domaine, en vue d'élaborer une vision globale à même de prémunir notre pays contre les menaces numériques à venir".

Pour M. Boughali, l'approche à adopter dans les politiques futures liées à ce domaine "ne doit pas se limiter à combler les vides juridiques, mais aussi à anticiper l'avenir de la législation à l'ère de l'intelligence artificielle", et ce, à travers "le développement d'un système juridique flexible, en adéquation avec les principes constitutionnels, respectueux des droits fondamentaux et aligné sur les évolutions mondiales en matière de protection des données et de souveraineté numérique".

Dans ce cadre, le président de l'APN a rappelé que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "avance à pas sûrs sur la voie de l'édification d'un Etat moderne doté d'une souveraineté numérique, car convaincue de l'importance de la technologie comme levier de développement, et accordant une importance capitale à la cybersécurité en tant que pilier de la souveraineté nationale".

Il a également souligné le "rôle central" des parlementaires dans l'accompagnement de ce processus à travers "l'élaboration de législations intelligentes et anticipatives".

Face aux développements internationaux et aux tensions "alimentées par des parties hostiles à l'Algérie", M. Boughali a mis en avant "le rôle vital et stratégique de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la protection des frontières du pays contre les menaces traditionnelles et en tant qu'acteur clé du système de la cyberdéfense à travers le développement des capacités avancées pour faire face à toutes les formes de cybercriminalité, contrer les tentatives de piratage et d'espionnage et les attaques visant les institutions souveraines de l'Etat, ses infrastructures vitales et économiques".

Ainsi, M. Boughali a salué les réalisations de l'ANP et des différents services de sécurité dans le domaine de la cybersécurité, fruit "d'une volonté politique et d'une planification stratégique à long terme, ayant pour priorité la sécurité numérique du citoyen, la souveraineté de la décision politique et la protection de l'Etat, de ses institutions et de son peuple".

Pour sa part, le président de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, M. Hichem Sifer a indiqué que parmi les principales problématiques soulevées aujourd'hui, figure la détermination de la responsabilité juridique dans le cyberspace, notamment en "l'absence de textes explicites ou du fait des insuffisances des législations en vigueur", d'où la nécessité, a-t-il dit, "de combler ces lacunes et de renforcer notre système juridique, afin de garantir à la fois la protection des droits et libertés et le renforcement de la sécurité numérique nationale".

Cette journée parlementaire a été marquée par plusieurs interventions d'experts en droit numérique et en systèmes d'information, abordant notamment "les défis juridiques de l'IA" et "les multiples utilisations de l'IA dans la commission de crimes cybernétiques".

APS

## PARLEMENT

### M. Arkab présente le nouveau texte de loi sur les mines devant les membres du Conseil de la nation

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a présenté, lundi, le nouveau texte de loi régissant les activités minières devant les membres du Conseil de la nation.

La présentation du texte s'est déroulée lors d'une plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des

mines, Karima Tafer.

Lors de son exposé, le ministre a affirmé que ce texte de loi s'inscrit dans le cadre d'une réforme globale du secteur minier et vise à réaliser la souveraineté économique et à diversifier les sources de revenu national en dehors du secteur des hydrocarbures, outre la création de milliers d'emplois directs et indirects et le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME).

A cet égard, M. Arkab a souligné que cette réforme reposait sur un diagnostic

approfondi de la réalité du secteur, ayant révélé plusieurs insuffisances, notamment la faiblesse des investissements dans l'exploration et la prospection, l'absence d'une base de données géologiques et minières précise, la rareté des nouvelles découvertes exploitables et la quasi-absence d'investissements étrangers, en sus de la faible production locale de certains minéraux, entraînant ainsi une augmentation continue des importations, malgré leur disponibilité locale. Le ministre d'Etat a

souligné que le texte, adopté à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), englobe un ensemble d'incitations et de mesures adoptées au niveau international, à même d'encourager les investissements miniers dans un cadre juridique et institutionnel stable, en se focalisant sur le développement de l'infrastructure géologique et en garantissant le libre accès à l'information, qui constitue la pierre angulaire pour le lancement de projets d'exploration efficaces.

## ENVIRONNEMENT

### Signature d'une convention entre les ministères de l'Environnement et de l'Industrie pour appuyer la transition vers une économie verte et durable

Une convention-cadre a été signée, lundi à Alger, entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et celui de l'Industrie en vue de renforcer la coopération entre les deux secteurs en matière de transition vers une économie verte et durable.

La convention a été signée par le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, et le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, en marge d'une Journée d'étude sur "les compétences dans le secteur du froid pour un avenir durable", organisée à l'occasion de la Journée mondiale du froid (26 juin).

L'événement s'est déroulé en présence de nombre de responsables, dont le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, ainsi que de représentants du Parlement et d'organisations patronales.

La convention vise à atteindre des objectifs communs, notamment l'amélioration de la performance environnementale des entreprises industrielles et le renforcement de l'économie circulaire au service de l'intérêt général, selon les explications fournies lors de la rencontre.

La convention prévoit, entre autres, l'encouragement de l'utilisation des technologies de production plus propre et de la création de groupements conjoints entre les entreprises industrielles pour développer des solutions innovantes en matière de traitement des déchets industriels, et le développement d'un mécanisme national commun pour mesurer l'empreinte carbone des produits nationaux destinés à l'exportation.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Djilali a précisé que cette convention constituait une étape importante vers une économie verte durable, en accord avec les engagements de l'Etat dans le domaine du développement durable, soulignant qu'elle permettra de coordonner les efforts de plusieurs établissements publics sous la tutelle des deux ministères pour allier croissance économique et protection de l'environnement.

L'adoption des normes environnementales internationales dans les activités des entreprises contribuera à améliorer la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs, a-t-elle ajouté, réitérant l'engagement de son secteur à accompagner ces entreprises dans ce processus.

Pour sa part, M. Ghrieb a mis en exergue l'importance de cette convention dans l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques industrielles et le renforcement des capacités des entreprises nationales, en particulier les PME, à évoluer vers des industries intelligentes et durables basées sur des technologies innovantes à faible émissions. Il a, en outre, fait savoir que le secteur industriel s'employait à promouvoir un nouveau modèle de production basé sur la réduction de l'empreinte carbone, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion des technologies propres, tout en adoptant une politique d'importation de produits industriels éco-responsables, conformément à la vision de l'Algérie nouvelle en matière de développement durable, d'économie circulaire et de croissance propre.

## JUSTICE

### Le ministère de la Justice lance des sessions de formation au profit des magistrats, cadres et fonctionnaires du secteur

Le ministère de la Justice a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de sessions de formation au profit des magistrats, cadres et fonctionnaires du secteur pour mettre à jour leurs connaissances et développer leurs aptitudes.

Ainsi, au titre de la coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), un (1) magistrat participera à la 1ère Réunion du groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur les crimes portant atteinte à l'environnement, dans le cadre de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale (UNTOC).

Dans le cadre de la coopération avec le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, un (1) magistrat participera à une formation en ligne sur les "liens entre le sport et les droits de l'homme".

En coordination avec la Direction générale des Archives



nationales, trente-huit (38) fonctionnaires chargés de la gestion des archives participent à une formation, au Centre régional des archives judiciaires de Constantine, sur "la gestion des documents et des archives des juridictions à la lu-

mière de la transformation numérique", en vue de "développer leurs aptitudes dans ce domaine". De plus, vingt-cinq (25) fonctionnaires des cours de justice prendront part à une session de formation sur "les délais et échéances dans le cadre du Code de procédure civile et administrative" pour "renforcer et développer les capacités et les qualifications des fonctionnaires en la matière". Au Centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) de l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda, douze (12) fonctionnaires ayant le titre de traducteur bénéficieront d'une formation de perfectionnement de la langue anglaise à l'aide des technologies modernes, selon le communiqué.

## UNIVERSITÉ

### Illizi : Gouvernance de l'entreprise économique, nouvelle publication valorisant la culture entrepreneuriale

Un nouvel ouvrage intitulé "Recueil de la gouvernance de l'entreprise économique", coproduit par deux chercheurs du Centre universitaire "Cheikh Amoud Benmokhtar", Abdelghani Benhamed et Mohamed Lamine Cherif, est venu enrichir le fonds documentaire à Illizi, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement universitaire.

Publié par la maison d'édition "El-Moutanebbi", l'ouvrage, qui vient étoffer également le paysage académique national, vise à expliciter les principes de la gouvernance d'entreprises et ses applications, en plus des règles et procédures de gestion rationnelle,

sage et efficace de l'entreprise, en vue d'asseoir un équilibre entre contributeurs, gérants et employés, ainsi que la société civile.

Les co-auteurs présentent, à travers cette œuvre, les principes de la gouvernance selon des standards d'organisation de la coopération économique et du développement, et leurs applications pour renforcer la transparence, la promotion du climat d'investissement et l'activation des contrôles interne et externe.

L'œuvre en question vient répondre aux attentes de développement des entreprises, notamment en matière de ré-

férentiels académiques simplifiés, qui soient au diapason des nouvelles mutations de modernisation et en appui aux acteurs économiques afin d'ancrer la culture de la gouvernance au sein des entités économiques.

Mis à la disposition des chercheurs, gestionnaires et étudiants en économie et sciences de la gestion, ce recueil met en exergue le rôle du conseil d'administration en vue d'assurer une bonne gestion, juguler les abus administratif et financier, examiner minutieusement les cas de conflits d'intérêt et définir les responsabilités, réglementaires et morales, au sein de l'entreprise.

## TRANSPORTS

### M. Sayoud évoque avec l'ambassadeur espagnol les moyens de finaliser le projet de développement du système de gestion de la navigation aérienne

Le ministre des Transports M. Saïd Sayoud a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, M. Fernando Moran, avec lequel il a examiné les moyens de finaliser le projet de développement du système de gestion de la navigation aérienne, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence du directeur général de

la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de la société espagnole "Indra", chargée du projet, du directeur général de l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA), ainsi que de plusieurs cadres du ministère.

Cette rencontre a été consacrée à la recherche de "solutions à l'amiable pour rapprocher les vues" entre la société espagnole et l'ENNA,

en vue de surmonter les difficultés ayant entravé le projet, précise le communiqué.

A ce propos, le ministre a appelé à la levée de tous les obstacles d'ordre technique et organisationnel freinant le parachèvement du projet, soulignant "l'importance stratégique des projets de modernisation du système national de navigation aérienne et de renforcement de son infra-

structure", conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Espagne a réitéré son engagement à poursuivre le soutien à ce projet, assurant "œuvrer à réunir toutes les conditions favorables à son parachèvement dans les meilleurs délais", conclut le communiqué.

## TRAVAIL

### M. Bentaleb préside la première rencontre nationale sur l'économie sociale et solidaire

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a présidé, lundi à Alger, la première rencontre nationale sur l'économie sociale et solidaire (ESS), organisée en partenariat avec l'Union européenne en Algérie et en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

S'exprimant à l'ouverture des travaux de cette rencontre, placée sous le thème "Pour une stratégie nationale de développement de l'économie sociale et solidaire en Algérie", M. Bentaleb a expliqué que l'objectif de cet événement était de "cristalliser une vision nationale commune pour le développement de l'économie sociale et solidaire, qui offre des

potentialités prometteuses à même de soutenir le développement durable et de réaliser l'intégration au profit de larges catégories de femmes et de jeunes".

Ce modèle économique "incarne les valeurs de solidarité inhérentes à la société algérienne" a-t-il indiqué, un modèle, dit-il, qui repose sur "l'équilibre entre les dimensions lucrative et sociale", en "plaçant l'être humain au centre de ses préoccupations".

Dans ce contexte, M. Bentaleb a mis en avant l'intérêt que porte l'Etat algérien pour ce modèle économique, précisant que "les efforts actuels visent à asseoir un cadre juridique et réglementaire unifié, confortant la place de ce secteur vital dans les politiques nationales

de l'emploi et du développement". Pour ce faire, M. Bentaleb a invité les experts et les représentants des organismes et secteurs participant aux ateliers à "définir les grandes lignes d'une stratégie nationale intégrée" concernant ce modèle économique.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a mis en avant l'importance de créer des plateformes numériques dans le domaine de l'ESS, soulignant la nécessité de "coordonner les efforts entre les secteurs pour renforcer l'accompagnement des projets créés dans ce domaine, notamment au niveau local".

## EL-MEGHAÏER Plusieurs projets de développement en concrétisation dans la commune Sidi-Amrane

Plusieurs opérations de développement, dans divers secteurs, sont en cours de réalisation dans la commune de Sidi-Amrane (Sud d'El-Meghaïer), dans le but de contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Ces opérations, ayant fait l'objet d'une récente visite des autorités de la wilaya, portent sur la réalisation et l'équipement d'un forage albien d'une profondeur de 1.900 m et son raccordement, sur 1,8 km, au réseau d'eau potable de la localité de Tamerna-Est.

L'opération, livrable dans deux mois, vise à renforcer le réseau de distribution de l'eau potable des localités Sud de la wilaya, qui accusent un déficit en la matière, en raison de l'extension urbaine qu'elles ont connu ces dernières années.

Une autre opération est



en cours de réalisation, au titre du programme de 2024 d'appui au développement socioéconomique des communes, et concerne la

réhabilitation de l'entrée-Nord de la commune de Sidi-Amrane, dont la réalisation d'un carrefour, l'aménagement et la réali-

sation de trottoirs ainsi que la création d'espaces verts, de lieux de détente et d'une aire de jeux.

Au chapitre de la santé, cette collectivité s'est vue accorder un projet de polyclinique au profit des nouvelles cités et zones avoisinantes, qui contribueront, une fois opérationnelle, à rapprocher les prestations de santé du citoyen.

Ces projets traduisent la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge les préoccupations des citoyens et de répondre à leurs attentes en matière de développement.

## OULED DJELLAL 609 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité depuis mai 2024

Pas moins de 609 exploitations agricoles de la wilaya d'Ouled Djellal ont été raccordées au réseau d'électricité depuis le mois de mai 2024, a indiqué lundi le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Hakem Chafai.

Dans une conférence de presse tenue au siège de la direction, le même responsable a précisé que ces raccordements ont nécessité la mise en service de 18 transformateurs électriques, ajoutant que les travaux de raccordement au réseau électrique de 502 autres exploitations agricoles devront être terminés "avant la fin de l'année en cours".

La même source a affirmé que l'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique reste poursuivie en coordination avec la direction locale des services agricoles pour favoriser le développement des activités agricoles, les rendements et l'investissement agricole de sorte à valoriser les potentialités prometteuses du secteur dans cette wilaya.

## TLEMCCEN Plus de 770 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Un total de 771 exploitations agricoles dans la wilaya de Tlemccen ont bénéficié d'un raccordement au réseau d'électricité, a indiqué, lundi, un communiqué de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Tlemccen.

Le raccordement de ces exploitations agricoles a été réalisé progressivement, depuis mars 2022,

permettant la réalisation de plus de 569 km de réseaux à moyenne et basse tension, ainsi que l'installation de 452 transformateurs électriques répartis à travers 20 daïras de la wilaya, souligne-t-on. Le communiqué indique que ce programme de raccordement des exploitations agricoles a été effectué après dépôt de demandes par les agriculteurs, suivi par des sor-

ties de terrain effectuées par les services de Sonelgaz pour établir les relevés quantitatifs et estimatifs des travaux à réaliser. Cette initiative permettra aux agriculteurs de concrétiser leurs projets d'extension des surfaces irriguées, de diversification des productions, d'augmentation de la productivité, ainsi que de création d'emplois, est-il souligné.

## SAÏDA Lancement de plusieurs projets de développement dans trois daïras

Les travaux de réalisation de 20 projets de développement sont en cours dans plusieurs secteurs à travers trois daïras de la wilaya de Saïda, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Ainsi, au niveau de la daïra d'El Hassasna un programme de réalisation de deux forages hydrauliques dans les zones de Taghouraya et El Houadir, d'une station de pompage d'eau potable dans la région de Ain Sekhouna, ainsi qu'un centre de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux a été retenu.

Dans cette même daïra, deux pistes rurales sont en cours d'ouverture dans les localités de Djella et Sidi Ahmed. Il est également prévu la réhabilitation du stade communal de football de Maâmoura, l'aménagement du quartier Abdelali, le renouvellement du réseau d'assainissement du village de Sidi Youssef et l'installation de l'éclairage public dans la zone de Daït Zraguet, selon la même source.

Le programme en cours dans les daïras de Youb et Ain Lahdjar comprend la réalisation d'un terrain de football de proximité avec gazon synthétique, l'ouverture d'une piste rurale au village de Hassasna, ainsi que l'aménagement des écoles primaires "Chahid Thabeti Senoussi" et "Chahid Kaïd Abdelbaki".

Il est prévu également la réhabilitation de la route reliant la RN 104 au chemin de wilaya n 13 en passant par Hassi El Baylek et Yemdeles, sur une distance de 4 km, en plus de la mise en place de 25 plateformes pour l'installation de citernes de gaz propane.

## NÂAMA Lancement et inauguration de plusieurs projets de développement dans la commune de Kasdir

Plusieurs projets de développement ont été lancés et d'autres inaugurés, lundi dans la commune de Kasdir (wilaya de Nâama), à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Dans ce cadre, le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, accompagné des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, a procédé à l'inauguration

d'un terrain de proximité de football dans la localité de Abdelmoula, dont la pelouse a été revêtue de gazon synthétique. Des travaux d'aménagement ont été réalisés pour une enveloppe budgétaire de 24 millions DA, a-t-on indiqué.

Les autorités de la wilaya ont mis en service une Maison de jeunes à Kasdir, qui sera encadrée par une équipe spécialisée pour offrir divers services éducatifs, artistiques et récréatifs

aux jeunes de la région. A cette occasion, le nouveau siège de cette collectivité locale a également été inauguré, a-t-on fait savoir de même source. Le nouveau siège abrite différents services administratifs et une salle de conférences, ainsi que le service biométrique de la commune, ce qui devra améliorer la qualité du service public pour les citoyens.

Par ailleurs, le coup d'envoi a été donné pour plusieurs projets d'aména-

gement urbain, de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et d'aménagement de deux places publiques dans le centre de Kasdir.

Les autorités ont aussi inspecté les travaux de réalisation d'une piscine de proximité, dont le taux d'avancement des travaux atteint environ 70 %, ainsi qu'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, dont la réception est prévue à la fin du mois de juillet.

## TIARET Réalisation d'un réseau électrique de près de 178 km pour la wilaya déléguée de Ksar Chellala

Un projet visant à renforcer l'approvisionnement en électricité de la wilaya déléguée de Ksar Chellala (Tiaret), portant réalisation d'un réseau de 177,98 km, a été mis en service, récemment, a annoncé lundi Lazreg Benmazouza, directeur de la distribution de Sonelgaz à Tiaret.

M. Benmazouza a souligné, lors d'une rencontre avec la presse consacrée à la présentation des activités de l'entreprise et du plan de préparation pour l'été 2025, que «ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial dont a bénéficié la wilaya déléguée en mars 2024.

«Ce programme concerne les communes de Ksar Chellala, Zemalat Emir Abdelkader, Hamadia, Rechaïga et Bougarar», a-t-il fait savoir.

Dans le cadre de ce programme, deux lignes électriques moyennes

tensions (MT) de 30 kilovolts ont été réalisées à Zemalat Emir Abdelkader et dans la région de El-Farâa, sur une distance totale de 57,48 km.

Une unité supplémentaire a également été installée pour augmenter les départs au niveau de la station de transformation de Ksar Chellala, ainsi qu'un régulateur de tension de 30 kilovolts sur la ligne de la région de Touïlila, a souligné le responsable, qui a ajouté que le réseau électrique moyenne tension a été réaménagé et rénové sur une distance de 120,5 km.

«Cet investissement, dont le montant s'élève à 707,2 millions de dinars, a permis d'éliminer les coupures et les perturbations récurrentes dans les communes de la wilaya déléguée, en plus d'avoir amélioré la qualité du service au niveau des exploitations agricoles et des unités industrielles»,

a fait observer le directeur de la Distribution de Sonelgaz Tiaret.

## TISSEMSILT Relogement de plus de 120 familles à Theniet El Had

Un total de 126 familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Theniet El Had (wilaya de Tissemsilt) ont été relogées, lundi, dans de nouveaux logements, a-t-on constaté.

Les services de la wilaya, ainsi que les organismes concernés, ont supervisé cette opération de relogement, qui a bénéficié aux familles résidant dans des constructions précaires situées dans le quartier "Karnemour Belkacem".

Ces dernières ont été relogées dans de nouveaux logements au sein de la même collectivité locale. Les moyens humains et maté-

riels nécessaires ont été mobilisés pour cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

La démolition des anciennes habitations a été lancée immédiatement après l'opération de relogement. Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération, le wali de Tissemsilt, Bouzaid Pethi, a souligné que celle-ci s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par les pouvoirs publics en matière d'habitat et constitue une étape supplémentaire dans le plan d'éradication des constructions précaires dans la wilaya.

## FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL Les perspectives économiques de l'Algérie restent positives malgré les incertitudes mondiales

Les perspectives économiques pour l'Algérie à court terme demeurent positives, en dépit des incertitudes au niveau mondial, a indiqué lundi à Alger le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Charalambos Tsangarides.



"Les perspectives à court terme de l'économie algérienne restent globalement positives, malgré l'incertitude à l'échelle mondiale", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse au terme de la mission de la délégation qu'il a dirigée en Algérie, effectuée au titre de l'article IV des statuts du Fonds. Notant que

la croissance économique en Algérie s'était établie en 2024 à 3,6%, le représentant du FMI a relevé que, sur la même année, les secteurs hors hydrocarbures "restaient dynamiques".

Cette tendance, a-t-il ajouté, a été accompagnée par une "forte" diminution de l'inflation passant de 9,3% en 2023 à

4,1% en 2024. Il a, dans ce contexte, mis en avant les réformes engagées en Algérie notamment dans la diversification de l'économie et l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement, citant en ce sens celle relative à la mise en place du guichet unique centralisé, dédié au foncier économique.

## COMMERCE INTÉRIEUR

### Réunion au ministère consacrée au suivi de l'évolution des prix sur le marché

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé une réunion consacrée au suivi de l'évolution des prix sur le marché, indiquant un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion tenue dimanche au siège du ministère, M. Zitouni a

écouté un exposé exhaustif sur le marché de l'eau minérale et de l'eau de source, ayant porté sur l'état de commercialisation de ces produits sous plusieurs marques commerciales nationales, et les niveaux des prix adoptés au niveau des grossistes et des détaillants, selon la même source.

Dans ce cadre, le ministre

a mis l'accent sur l'importance des opérations de suivi périodique qui visent à "assurer la transparence du marché et à consacrer les principes d'équilibre et de concurrence loyale, sans compromettre la liberté d'initiative économique".

M. Zitouni a, en outre, souligné la nécessité de s'appuyer sur des données objec-

tives et des études techniques précises dans l'analyse des indicateurs du marché et la prise de toute mesure réglementaire, en vue de réaliser un équilibre entre les exigences de production et les coûts, d'une part, et les droits du consommateur et la protection du pouvoir d'achat, d'autre part, lit-on dans le communiqué.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

### L'Afrique, locomotive de la stratégie d'exportation algérienne

Le continent africain s'impose désormais comme un axe stratégique majeur dans la politique d'exportation de l'Algérie, alors que la valeur des produits et services exportés vers l'Afrique a presque triplé entre 2021 et 2024, ont souligné les participants de la Conférence sur les exportations et le développement économique, organisée lundi à Alger.

Prenant part aux travaux de cette conférence, initiée par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Rabah Fassih, a souligné l'importance croissante accordée à l'Afrique dans la stratégie économique extérieure de l'Algérie, tout en réaffirmant l'engagement de son département à accompagner les efforts visant à soutenir les opérateurs économiques dans leur conquête des marchés extérieurs.

"L'Afrique représente une priorité pour l'Algérie. Nous travaillons à consolider notre présence sur ce continent en mobilisant tous les leviers diplomatiques, logistiques et commerciaux disponibles", a-t-il déclaré.

Dans ce sens, il a mis en avant l'importance accordée par l'Algérie à la réussite de la 4<sup>e</sup> Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue à Alger du 4 au 10 septembre 2025.

Cet événement d'envergure internationale devrait accueillir entre 1.600 et 2.000 exposants venant de près de 140 pays et plus de 35.000 visiteurs, illus-

trant le positionnement croissant de l'Algérie comme hub continental.

De son côté, le représentant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Faouzi Bouabid, a rappelé que la diversification des exportations hors hydrocarbures est désormais une priorité nationale, soulignant que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) constitue un catalyseur essentiel dans ce processus.

"Grâce à la ZLECAF, les entreprises algériennes bénéficient d'un accès élargi à un marché de plus de 1,2 milliard de consommateurs, avec une levée progressive des barrières tarifaires", a-t-il expliqué.

Selon les données fournies par le même responsable, les exportations nationales vers le continent africain ont atteint un milliard de dollars en 2021, avant de s'élever à 2,7 milliard de dollars en 2024.

Dans le cadre de la stratégie de soutien à l'export, M. Bouabid a mis en avant les mesures incitatives mises en place par le gouvernement, notamment la création de plateformes logistiques dédiées à l'exportation dans les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi, gérées par la société nationale Logitran, l'ouverture de foires permanentes des produits algériens à Nouakchott (Mauritanie) et à Dakar (Sénégal) par le biais du groupe Safex, ainsi que l'organisation de réunions de coordination avec les filières professionnelles en vue de mettre à jour le potentiel exportable de chaque secteur. "Toutes ces initiatives visent à créer un environnement favorable à

l'exportation et à permettre aux entreprises nationales de renforcer leur présence sur les marchés africains", a-t-il affirmé.

Pour sa part, la représentante du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Amel Adouani, a souligné le rôle stratégique du secteur agricole dans la diversification des recettes d'exportation, en mettant en exergue les progrès réalisés en la matière.

Selon elle, les exportations de fruits et légumes ont généré 429 millions de dollars en 2023, en hausse de 50 % par rapport à 2022.

Elle a insisté sur l'essor de filières émergentes comme celle du caroubier, et la valorisation des productions phares comme les dattes et l'huile d'olive, soutenues par deux nouveaux programmes de plantation d'un million de palmiers-dattiers et d'un million d'oliviers.

"Nous accompagnons les producteurs à chaque étape, de la labellisation à l'export, pour garantir des produits compétitifs sur les marchés africains", a-t-elle précisé.

De son côté, le PDG de la SEEDI, Hichem Saïdi, a affirmé que cette conférence, qui s'inscrit pleinement dans les orientations des pouvoirs publics et du président de la République, met l'accent sur la diversité, l'échange et le soutien aux opérateurs économiques.

Cette dynamique, a-t-il ajouté, "vise également à instaurer une véritable culture de l'export en Algérie, notamment vers le continent africain, dans le cadre des accords de la ZLECAF".

## ALGÉRIE - MAURITANIE Étude de création d'une coentreprise pour la distribution et la commercialisation des produits pétroliers

Le groupe Sonatrach étudie la possibilité de créer une coentreprise avec la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) pour la distribution et la commercialisation des produits pétroliers en Mauritanie, en sus de projets de coopération couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, a indiqué, dimanche à Nouakchott, le Président-directeur général (PDG) du groupe, Rachid Hachichi.

Cette annonce a été faite lors d'une réunion de travail entre M. Hachichi et le Directeur général de la SMH, Ismail Abdel Vetah, en présence de l'ambassadeur de l'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, dans le cadre d'une visite qu'effectue le PDG de Sonatrach à Nouakchott, accompagné d'une délégation de haut niveau composée de cadres dirigeants du groupe public, lit-on dans un communiqué de Sonatrach.

M. Hachichi a précisé que Sonatrach était "en train d'étudier la possibilité de créer une coentreprise pour la distribution et la commercialisation des produits pétroliers en Mauritanie", exprimant la disponibilité du groupe à répondre aux besoins de la SMH, notamment à travers un appui technique le long de la chaîne de valeur, selon les propos rapportés dans le communiqué.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des axes du mémorandum d'entente signé en janvier dernier avec la partie mauritanienne, il a réaffirmé que le Groupe "reste ouvert" à toutes les opportunités de coopération fondées sur le principe "gagnant-gagnant".

Dans le même contexte, M. Hachichi a affirmé que cette réunion, qui a permis d'examiner les voies de renforcement de la coopération bilatérale, d'explorer les opportunités d'investissement et d'échanger les expertises dans les domaines de l'exploration, la production, le transport, les services pétroliers et la formation, intervient dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des axes stratégiques énoncés dans le mémorandum d'entente, notamment dans son volet relatif à la formation, selon le communiqué.

Plusieurs cadres et ingénieurs de la SMH avaient déjà entamé leur formation à l'Institut algérien du pétrole (IAP), ajoute M. Hachichi qui a souligné la disposition de Sonatrach à accueillir davantage d'ingénieurs mauritaniens au sein de ses unités de production afin de renforcer leurs compétences et leur savoir-faire sur le terrain.

Pour sa part, M. Abdel Vetah s'est félicité du niveau de coopération entre les deux parties, se disant satisfait des résultats de la formation initiée par Sonatrach au profit des ingénieurs mauritaniens.

Le premier responsable de la SMH a fait état de projets en cours d'étude avec Sonatrach, notamment la création d'une société mixte pour l'exploration du gaz dans le bassin côtier, et une autre pour la distribution et la commercialisation des produits pétroliers, en sus de projets de coopération le long de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, estimant que "cette visite contribuera à donner un nouvel élan aux relations énergétiques entre les deux pays frères", ajoute la même source.

Au terme de cette réunion, un accord de non-divulgence (NDA) concernant les gisements pétroliers a été signé, lequel régit l'opération d'échange de données techniques et de données relatives à la phase d'exploration, selon le communiqué, soulignant que cette démarche constitue "une étape charnière" vers l'établissement d'un partenariat efficace fondé sur la confiance et les intérêts mutuels.

Lors de la première journée de sa visite, M. Hachichi s'est rendu, avec la délégation qui l'accompagnait, aux bases logistiques et installations pétrolières de la zone du port de Nouakchott, où ils ont pu découvrir les structures et les capacités logistiques et techniques dont dispose la partie mauritanienne. Cette visite s'inscrit "dans le cadre de la stratégie adoptée par Sonatrach pour renforcer sa présence régionale et internationale, en élargissant son réseau de partenariats, en vue de consacrer son rôle pivot en tant qu'acteur clé dans la réalisation du développement énergétique durable en Afrique", conclut le communiqué.

## MARCHÉS MONDIAUX

## Les Bourses d'Asie grimpent dans le sillage de Wall Street, rassurées sur le commerce

Les Bourses asiatiques ont dans l'ensemble grimpé lundi dans le sillage Wall Street, dans des marchés soulagés par le possible report de la date-butoir pour l'application des surtaxes douanières américaines, et la conclusion d'un accord commercial entre Pékin et Washington.



Vers 02H00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei progressait de 1,52% à 40.766 points et l'indice élargi Topix de 0,91% à 2.866 points.

La Bourse de Séoul gagnait 0,84%, Sydney 0,25%. Taïpei en revanche cédait 0,38% et les places chinoises hésitaient, l'indice hongkongais Hang Seng perdant 0,48% tandis que l'indice composite de Shenzhen bondissait lui de 0,51%.

Les marchés asiatiques emboîtaient le pas à la Bourse de New York, où les indices de référence S&P 500 et Nasdaq ont tous deux dépassé vendredi leur plus haut niveau historique en clôture.

En fin de semaine dernière, les Bourses mondiales avaient été tirées par l'annonce d'un accord commercial entre Washington et Pékin qui porte notamment, selon la Maison Blanche, sur l'accélération des ache-

minements chinois de terres rares vers les Etats-Unis.

Vers 02H00 GMT, le billet vert reculait de 0,36% face à la monnaie japonaise, à 144,13 yens pour un dollar.

Le marché du pétrole restait sur ses gardes lundi.

Vers 02H15 GMT, le baril de WTI américain reculait de 0,64% à 65,10 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,40% à 67,50 dollars.

## CHINE

## L'activité manufacturière se contracte pour le troisième mois consécutif

L'activité manufacturière en Chine s'est contractée en juin pour le troisième mois d'affilée, tout en affichant une légère amélioration par rapport à mai, selon des données officielles publiées mercredi, alors que la trêve dans la guerre commerciale avec les Etats-Unis se maintient.

L'indice des directeurs

d'achat (PMI), baromètre du monde industriel, s'est établi à 49,7 en juin, selon le Bureau national des statistiques (NBS).

Ce chiffre est supérieur à celui de mai (49,5) et légèrement supérieur à celui de 49,6 estimé par les analystes sondés par Bloomberg.

Il reste néanmoins, pour le troisième mois

consécutif, sous la barre des 50 points qui marque la séparation entre la croissance de l'activité. La Chine a annoncé vendredi avoir "confirmé les détails" d'un accord commercial avec les Etats-Unis, assurant que Washington leverait des restrictions à son encontre et qu'elle pourrait valider l'exportation de davantage

d'articles soumis à contrôle.

Après des pourparlers à Genève (Suisse) en mai, Washington et Pékin avaient convenu de mettre sur pause leur guerre commerciale et accepté de réduire temporairement les droits de douane prohibitifs qu'ils imposaient sur leurs produits respectifs.

## ZONE EURO

## Augmentation de 2,5% des crédits aux entreprises

Les crédits aux entreprises en zone euro ont augmenté de 2,5% en mai, dans un contexte jugé plus risqué par les banques, a indiqué lundi la Banque centrale européenne (BCE).

Les prêts aux entreprises ont augmenté de 2,5% soit 0,1 point de moins qu'en avril, le repli étant concentré sur les prêts de moins d'un an, censés financer l'exploitation, a précisé la BCE dans un communiqué.

La tendance reste à l'augmentation des prêts au secteur privé, notamment pour financer l'investissement, montrant que les huit baisses de taux effectuées par la

BCE depuis juin 2024 se transmettent à l'économie réelle. La BCE a assoupli sa politique monétaire dans un contexte de désinflation en zone euro et de perspectives économiques détériorées du fait de l'intensification des tensions commerciales et des risques géopolitiques.

Les prêts aux ménages ont de leur côté légèrement accéléré, progressant de 2,0% sur un an, soit la plus forte hausse depuis deux ans tirée par les prêts à la consommation (+4,3%) et les crédits immobiliers (+2,0%).

Ajustés de certaines opérations financières, les prêts au secteur privé

ont globalement progressé de 2,8% sur un an, gardant le rythme d'avril, selon le communiqué.

Indicateur avancé d'inflation, la masse monétaire M3, qui comprend les dépôts liquides et les produits d'épargne jusqu'à deux ans, a crû de 3,9% en mai, comme en avril.

La BCE continue de réduire dans son bilan le stock de dette acquise pendant les années de crise, ce qui freine mécaniquement la création monétaire.

La banque centrale se réunit de lundi à mercredi au Portugal, à Sintra, pour son séminaire de réflexion annuel.

## ITALIE

## Légère accélération de l'inflation en juin

L'inflation en Italie a légèrement accéléré sur un an en juin, à 1,7%, en raison notamment de la hausse des prix alimentaires, a indiqué lundi l'Institut national des statistiques (Istat) dans sa première estimation.

L'inflation dans la péninsule s'élevait à 1,6% sur un an en mai, en dessous de l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE) de 2% d'inflation.

En juin, l'inflation a légèrement accéléré "essentiellement en raison des tensions enregistrées sur les prix des biens alimentaires" entraînant une hausse pour ces produits qui passe de 3% en mai à 3,5% en juin, précise l'Istat dans son commentaire.

Les prix de l'énergie réglementée ont moins augmenté en juin, grimpant de 22,7%, après une progression de 29,4% en mai. Les prix des produits énergétiques non réglementés ont poursuivi leur baisse, diminuant de 4,6% en juin, après 4,3% en mai.

La hausse de l'indice d'inflation calculé selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCH) est ressortie à 1,7% en juin sur un an, comme en mai.

La Banque d'Italie table sur une inflation de 1,6% en 2025, 1,5% en 2026 et 2% en 2027.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'inflation en Italie devrait se situer en moyenne autour de 1,7% sur l'année 2025, avant de "converger vers l'objectif de la BCE de 2% en 2026", écrivait-il dans une note fin mai.

## PORTUGAL

## L'inflation s'accélère en juin à 2,4% sur un an

La hausse des prix à la consommation au Portugal s'est accélérée en juin pour le troisième mois consécutif, à 2,4% sur un an contre 2,1% en avril, selon une estimation provisoire publiée lundi par l'Institut portugais des statistiques (Ine).

Sur cette période, l'indice des prix de l'énergie a reculé de 1,3%, tandis que celui des prix des biens alimentaires non transformés a crû de 4,7%, après une hausse de 4% le mois précédent.

Sur un mois, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,1%, après une augmentation de 0,3% en mai.

L'indice harmonisé des prix, qui permet la comparaison avec les autres pays de la zone euro, a connu en mai une hausse de 2,1% sur un an, contre 1,7% le mois précédent.

## ESPAGNE

## L'inflation a légèrement rebondi en juin

L'inflation a légèrement rebondi en juin en Espagne pour atteindre 2,2% sur un an, soit 0,2 point de plus qu'au mois de mai (2%), selon une estimation provisoire publiée vendredi par l'Institut national des statistiques (INE).

Ce rebond s'explique principalement par la hausse des prix des carburants, qui s'étaient repliés voilà un an, et des produits alimentaires, précise l'organisme public dans un communiqué.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCA), qui permet les comparaisons entre les différents pays de la zone euro, a lui aussi atteint 2,2%, soit 0,6 point de plus qu'en mai.

L'inflation sous-jacente - qui ne tient pas compte des prix de l'alimentation ou des produits énergétiques - s'est hissée au même niveau (2,2%).

Selon la Banque d'Espagne, l'inflation espagnole devrait évoluer autour de 2,5% sur l'ensemble de l'année 2025, un niveau légèrement supérieur à l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE).

APS

## PÉTROLE

## Le Brent à plus de 67 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole stagnent lundi, l'attention des investisseurs concentrer sur la décision dimanche prochain de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+).

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août à 67,76 dollars. Son équivalent américain,

le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, cédait 0,09% à 65,46 dollars. Les négociations commerciales des Etats-Unis avec ses partenaires sont susceptibles de faire évoluer encore les cours, souligne un analyste. L'administration Trump a fixé au 9 juillet la date limite pour finaliser de nouveaux accords.

## ENVIRONNEMENT

**Oran: création d'une nouvelle unité pour la gestion des îles Habibas**

La gestion des îles Habibas a été confiée à l'EPIC "EPWOPAA", responsable de la gestion du parc d'attraction et de loisirs d'Oran, qui a créé une unité spéciale pour cette mission, a-t-on appris auprès de son directeur Belabbès Abderrahmane.

Dans le cadre de cette nouvelle mission, l'EPWOPAA a mis en place une unité spéciale dédiée exclusivement à la gestion, la protection et la valorisation de ce site écologique d'importance, a fait savoir M. Belabbès.

« Cette initiative vise à renforcer les efforts de conservation, tout en favorisant un tourisme responsable et durable dans la région », a-t-il souligné, ajoutant qu'un conseil scientifique et un autre d'orientation seront prochainement mis en place, avec l'implication des différents acteurs dans le domaine maritime, les autorités, l'université et la société civile notamment.

La ministre de l'Environnement et de la qualité de vie, Nadjiba Djilali, avait donné des instructions, lors de sa visite aux îles Habibas à la fin du mois de mai dernier, pour créer une unité assurant leur gestion et leur préservation.

Les îles Habibas abritent une biodiversité remarquable et suscitent, depuis plusieurs années, l'intérêt des scientifiques, des écologistes et des touristes, et l'implication de l'EPWOPAA dans leur gestion ouvre la voie à une meilleure organisation des activités scientifiques et touristiques sur les lieux, tout en garantissant le respect des normes environnementales.

## AGRICULTURE

**Tébessa : plus de 12.000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse et la rage**

Au total, 12.023 têtes bovines ont été vaccinées, dans la wilaya de Tébéssa, contre la fièvre aphteuse et la rage, a indiqué, dimanche, l'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA), Badreddine Amoura.

Cette opération de vaccination de grande envergure avait été lancée fin avril dernier par l'inspection vétérinaire, en application des instructions du ministère de l'Agriculture visant à préserver la santé animale, a indiqué le même responsable à l'APS, précisant que la vaccination "se poursuit dans de bonnes conditions à travers les 28 communes de la wilaya". Il a précisé, dans ce contexte, que 7.327 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse et 4.696 autres contre la rage, avant de souligner que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de la campagne, notamment par la mise à disposition des doses de vaccins nécessaires et le recours à des vétérinaires publics et privés.

La vaccination a permis de protéger le cheptel bovin dans la wilaya de Tébéssa où aucun cas des deux maladies citées n'a été enregistré, selon la même source qui a rappelé que l'année dernière, pas moins de 8.849 bovins avaient été vaccinés contre la dermatose nodulaire contagieuse.

La wilaya de Tébéssa compte 13.318 bovins, dont 6.064 vaches laitières, selon l'inspecteur vétérinaire de la DSA.

## ORAN

**Session de formation pour faciliter l'étude des projets d'aquaculture**

Une session de formation a été lancée, dimanche à Oran, visant à renforcer les connaissances des membres des commissions locales chargées de l'étude des dossiers de projets d'aquaculture.

Cette session de formation bénéficie à une quinzaine de cadres des régions de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, selon le directeur local du secteur, Menouar Meghni Sandid.

Ce dernier a précisé que cette formation, qui comporte deux volets – administratif et technique –, a pour objectif d'outiller les membres des commissions locales avec toutes les compétences nécessaires pour étudier et valider les projets relatifs à l'aquaculture. Cette session s'inscrit dans le cadre du programme "Economie bleue", lancé il y a quelques années par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en partenariat avec l'Union européenne, selon la même source.

## BOUIRA

**Une cinquantaine d'artisanes au Salon local de la femme et des familles productives**

Une cinquantaine de femmes artisanes bénéficiaires d'aides à travers les différents dispositifs de soutien à l'emploi, ont pris part au Salon local de la femme et des familles productives, organisé, dimanche à Bouira, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Ce salon, qui a enregistré la participation de 55 femmes rurales et artisanes, a été inauguré par le wali Abdelkrim Laâmoury au niveau de la maison de la culture Ali Zaâmour, en présence de responsables du secteur de l'emploi ainsi que des organismes de soutien à l'emploi, dont l'ANGEM, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

"Nous avons organisé plusieurs expositions dédiées notamment à l'artisanat ainsi qu'aux projets menés à bien par les femmes rurales venues des communes de Guerrouma, Bouderbala ainsi que de Bouira", a expliqué à l'APS le directeur local de l'ANGEM, M. Soudani El-Hadj. Présent à l'ouverture du salon, le directeur de l'emploi, Boudjnah Boualia, a souligné de son côté que cette manifestation "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à encourager la femme productive au niveau local afin qu'elle contribue active-



ment au processus du développement socio-économique du pays".

Au cours de cette manifestation, des conventions de partenariat ont été signées entre l'ANGEM et l'Université Akli Mohand Oulhadj et la direction de l'emploi. Les autorités locales de la wilaya ont remis à

cette occasion des décisions de versements d'aides financières au profit de 16 femmes artisanes formées au Centre de développement de l'entrepreneuriat, ainsi qu'au niveau de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, selon les organisateurs.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Campagne nationale de sensibilisation à la prévention des accidents de la route durant la saison estivale**

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), en collaboration avec le groupe Sonatrach, lancera, à partir d'aujourd'hui, une campagne nationale de sensibilisation à la prévention des accidents de la route durant la saison estivale, indique un communiqué de la DNSR.

Cette campagne se déroulera du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, une période qui enregistre chaque année "une hausse des indicateurs de l'insécurité routière", sous le slogan : "Prudence au volant...pour la sécurité de votre famille", lit-on dans le communiqué.

La cérémonie de lancement de cette campagne aura lieu au niveau du front de mer de la wilaya de Boumerdès, avec l'organisation de journées



portes ouvertes sur la sécurité routière, en présence de plusieurs organismes actifs dans le domaine, tels que le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), la Direction générale de la Protection civile (DGPC), ainsi que des représentants de la

société civile. Cette campagne comprendra également plusieurs activités de proximité à caractère informatif et de sensibilisation, destinées aux différentes catégories d'usagers de la route. Une caravane de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation sillonnera, par ailleurs, plusieurs wilayas côtières tels

que Boumerdès, Mostaganem, Jijel, Annaba et Alger afin de promouvoir la culture de la sécurité routière auprès des estivants. Rappelant que 1.159 personnes sont décédées et 10.048 autres ont été blessées dans 7070 accidents de la circulation durant la saison estivale de l'année 2024, la DNSR a souligné que ce bilan appelle à la "conjonction des efforts et l'intensification des efforts de prévention et d'anticipation pour protéger les usagers de la route des dangers des accidents".

Pour ce faire, la DNSR a invité tous les usagers de la route à faire preuve de prudence et à adopter des comportements de conduite responsables afin de passer la saison estivale dans le confort et la sécurité.

## SAISON ESTIVALE 2025

**750 enfants à accueillir par les camps d'été d'El Tarf**

La wilaya d'El Tarf accueillera au cours de la saison estivale 2025 un total de 750 enfants dans le cadre des camps d'été, a-t-on appris lundi auprès de la directrice locale de la jeunesse et des sports. Ces enfants séjourneront au camp d'été de la commune d'Echatt au titre de la campagne des camps d'été supervisée par le ministère de la Jeunesse à travers six sessions de 12 jours chacune, a précisé Mme Nabila Hammani. Chaque session verra l'organisation d'activités artistiques et de divertissement

avec des concerts artistiques, de sorties touristiques, des jeux sur plages et des ateliers récréatifs, a ajouté la même responsable. Le premier groupe composé de 130 enfants originaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi est arrivé au début de la semaine passée à El Tarf où tous les moyens ont été mis en place pour leur assurer un agréable séjour, a souligné la même source.

Le ministère de tutelle a lancé au cours de cette année 2025 une plateforme numérique pour l'ins-

cription des enfants souhaitant participer aux camps d'été avec la seule condition de figurer parmi les adhérents des établissements de jeunes, selon la même source.

Dans le cadre des échanges de jeunes, l'auberge de jeunes de la localité de Tonga dans la commune d'El Kala qui dispose d'une capacité d'accueil de 100 places recevra au cours des deux mois de juillet d'août des jeunes des wilayas de Tébéssa, Oum El Bouaghi et Khenchela, selon la DJS.

## MEXIQUE

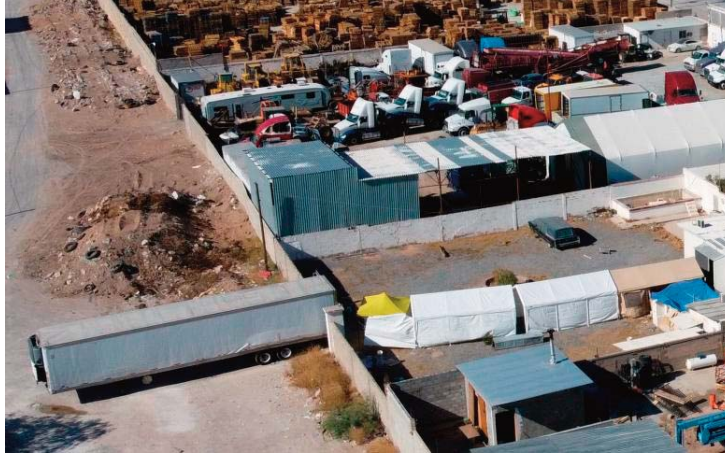
**Découverte de 381 cadavres abandonnés dans un crématorium à Ciudad**

Des enquêteurs ont retrouvé 381 cadavres entassés dans un crématorium privé de Ciudad Juarez, dans le nord du Mexique, a indiqué dimanche le parquet local, dénonçant une négligence des services funéraires.

Les "381 corps étaient déposés de manière irrégulière dans le crématorium", a déclaré Eloy Garcia, porte-parole de l'Etat de Chihuahua, où se trouve Ciudad Juarez.

Selon le fonctionnaire, les cadavres étaient "empilés" sans aucun ordre dans plusieurs zones du bâtiment où opère le crématorium. Ils étaient "jetés là comme ça de manière indiscriminée, les uns sur les autres, au sol", a décrit M. Garcia.

Il a précisé que tous les corps étaient embaumés et supposément associés à un certificat de décès. L'hypothèse du parquet est que la grande majorité de ces corps ont été veillés puis transférés au crématorium pour leur incinération. Les autorités estiment que certains des restes pourraient avoir été abandonnés depuis plus de deux ans. Eloy Garcia a



ainsi avancé l'"irresponsabilité" des propriétaires du crématorium comme l'une des premières explications de cette découverte.

L'un des administrateurs du crématorium s'est déjà présenté au parquet. Le ministère public veut

"établir des responsabilités d'ordre pénal" à l'encontre des responsables, a dit son porte-parole. Les autorités n'ont pas précisé si les personnes décédées étaient des victimes de la violence criminelle.

Le Mexique, un pays

durement touché par les actions du crime organisé, souffre depuis des années d'une crise de son système médico-légal, saturé par le nombre élevé de corps à traiter, le manque de personnel et les contraintes budgétaires.

## VENEZUELA

**Des inondations frappent l'ouest du Venezuela**

De fortes pluies ont continué à s'abattre sur l'ouest du Venezuela, avec des rivières débordant dans plusieurs Etats et des centaines de maisons endommagées, ont déclaré dimanche les autorités.

Dans l'Etat occidental de Merida, le gouverneur Arnaldo Sanchez a affirmé qu'au moins 370 maisons avaient été affectées par les

pluies et inondations, avec 103 détruites. M. Sanchez a indiqué sur les réseaux sociaux qu'au moins deux tonnes de fournitures avaient été distribuées aux communautés sinistrées sur les hautes plateaux des Andes, ajoutant que les forces de sécurité et les membres de la protection civile avaient été dépêchées sur place pour apporter

leur aide. Dans l'Etat de Zulia (nord-ouest), le gouverneur Luis Caldera a indiqué à la chaîne publique Venezolana de Television que des fonctionnaires sont en train d'aider 16 communautés affectées par les inondations provoquées par la crue de la rivière Chama.

Il a assuré que les habitants des zones touchées

recevaient de la nourriture, de l'eau potable, des tentes et d'autres fournitures essentielles.

Dans l'Etat d'Apure, le maire Jackson Barbosa a signalé que l'accès aux communautés dans la ville d'Andres Eloy Blanco avait été coupé après que deux rivières sont sorties de leurs lits.

## ETATS UNIS

**Au moins deux pompiers tués dans une embuscade dans l'Etat américain de l'Idaho**

Au moins deux personnes ont été tuées dimanche dans l'Etat américain de l'Idaho (nord-ouest) dans une embuscade tendue à des pompiers qui luttait contre un feu de broussailles, a annoncé le shérif local.

"Nous avons maintenant deux morts. Nous avons un nombre inconnu de victimes (...) En ce moment même, nous essayons des tirs de snipers", a déclaré au journalistes le shérif du comté de Kootenai, Robert

Norris. Le tireur n'a montré "aucun signe de vouloir se rendre", a-t-il précisé, encourageant les forces de l'ordre "à tirer pour neutraliser la menace".

"Plusieurs pompiers héroïques ont été attaqués aujourd'hui alors qu'ils intervenaient sur un incendie dans le nord de l'Idaho", a annoncé sur X le gouverneur de l'Etat, Brad Little, dénonçant "une attaque directe odieuse contre nos courageux pompiers". Le chef des pompiers local, Pat

Riley, a déclaré avoir "le coeur brisé" par l'attaque, sur la chaîne de télévision locale KHQ. Les autorités ont demandé aux résidents de rester sur place jusqu'à ce que l'affrontement soit terminé. Avec plus d'armes à feu en circulation que d'habitants, les Etats-Unis affichent le taux de mortalité par arme à feu le plus élevé de tous les pays développés.

Les tueries sont un fléau récurrent que les gouvernements successifs n'ont

jusqu'à présent pas réussi à endiguer, de nombreux Américains restant très attachés à leurs armes. Aux Etats-Unis, le droit au port d'arme est protégé par le deuxième amendement de la Constitution.

Selon le Gun Violence Archive, il y a eu 189 fusillades de masse cette année aux Etats-Unis - définies par l'organisation comme des incidents où au moins quatre personnes, autres que le tireur, sont tuées ou blessées.

## BURKINA FASO

**3 morts dans le chavirement d'une pirogue**

Trois personnes ont trouvé la mort samedi lors du chavirement d'une pirogue dans le barrage de Moussodougou, dans la province de la Comoé dans l'ouest du Burkina Faso, a-t-on indiqué dimanche de source concordante. Samedi, la Brigade nationale des sapeurs-pompiers a alerté via un communiqué que plusieurs piroguiers se sont noyés dans le barrage de Moussodougou et à Banfora tôt le matin, et que les secours étaient sur les lieux afin de lancer les recherches.

L'Agence d'information du Burkina (AIB) a annoncé avoir constaté trois corps sans vie repêchés par les secouristes sur les rives du barrage. Selon les témoignages rapportés par l'AIB, la pirogue qui a chaviré transportait quatre jeunes hommes. Un survivant a été enregistré, selon la même source.

## INDE

**8 morts dans l'explosion d'une usine chimique dans l'Etat du Telangana**

Au moins huit personnes ont trouvé la mort et 26 autres ont été blessées lundi dans l'explosion d'un réacteur à l'intérieur d'une usine chimique dans l'Etat indien de Telangana (sud), a déclaré la police. L'explosion s'est produite dans la zone industrielle de Pashamylaram, à Patancheru, dans le district de Sangareddy, à environ 48 km au nord-ouest d'Hyderabad, la capitale du Telangana.

Les images télévisées ont montré des colonnes de fumée noire épaisse s'élevant de l'usine. Un haut responsable de la police a indiqué aux médias que les pompiers s'efforçaient de maîtriser le feu, révélant qu'environ 150 travailleurs se trouvaient à l'intérieur de l'usine au moment de l'explosion. La police a jugé que le bilan pourrait s'alourdir, compte tenu de l'état critique de certains blessés.

Les premières investigations menées par la police ont révélé qu'un réacteur avait explosé pendant les opérations de routine de l'usine, provoquant un incendie massif.

## RUSSIE

**4 morts lors d'un accident d'avion près de Moscou**

Quatre personnes ont trouvé la mort lorsqu'un avion léger s'est écrasé dans un champ près de Moscou, a indiqué samedi le service de la région moscovite du ministère russe des Urgences. Un incendie a éclaté sur le site du crash et l'enquête préliminaire a estimé qu'une panne de moteur pouvait être à l'origine de l'accident.

"L'appareil est tombé suite à un dysfonctionnement technique, vraisemblablement une panne de moteur", a déclaré un responsable, cité par l'agence TASS.

## TURQUIE

**Un incendie de forêt menace des habitations dans la province d'Izmir**

Un incendie de forêt menace des habitations et des zones industrielles dans la province d'Izmir, dans l'ouest de la Turquie, ont rapporté dimanche les médias turcs.

Déclenché vers 13H00 (10H00 GMT) entre les districts de Seferihisar et de

Menderes, au sud et sud-ouest de la province d'Izmir, l'incendie de forêt s'est rapidement propagé à cause des vents qui ont atteint entre 70 et 117 km/h, a affirmé le gouverneur d'Izmir Süleyman Elban.

Ces vents violents empêchent les hélicoptères d'inter-

venir, seuls deux avions bombardiers d'eau, ainsi qu'une grosse équipe sur le terrain tentant d'éteindre les flammes, a précisé le gouverneur.

Cinq quartiers ont été évacués dans le district de Seferihisar où le feu menace

les habitations, selon le gouverneur. Selon un témoin, les habitants coupent les arbres dans le village d'Urkmez pour empêcher que les flammes d'atteignent leurs maisons.

Un autre incendie, déclenché dans une déchetterie à Gazemir, à 13 km du centre

ville d'Izmir, s'est propagé dans la forêt et menace la zone industrielle d'Otokent, qui abrite plusieurs concessionnaires automobiles.

L'aéroport d'Izmir a temporairement suspendu ses vols, ont rapporté les médias turcs.

## EL-OUED

## Plus de 30 malades issus de zones reculées opérés à l'EPH Benamar Djilani

Pas moins de 32 opérations chirurgicales ont été menées ce week-end à l'établissement public hospitalier EPH-Benamar Djilani, dans le cadre de la prise en charge de malades issus de zones reculées, a-t-on appris dimanche des responsables de l'hôpital.

L'initiative a profité à des malades issus de zones reculées situées sur la bande frontalière, dans le cadre des efforts consentis par le service de chirurgie générale de l'EPH pour la prise en charge médicale spécialisée de catégories vulnérables, a précisé le directeur de l'hôpital, Djamel Laâmourî.

Ces opérations ont été menées par un staff composé de cinq (5) chirurgiens généralistes, trois (3) réanimateurs-anesthésistes et une dizaine d'infirmiers, a-t-il ajouté.

"Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette initiative médicale", a poursuivi M. Laâmourî, soulignant que l'administration de l'EPH-Benamar Djilani d'El-Oued, en coordination avec le staff médical, prépare d'autres initiatives du genre durant cette année pour toucher un plus grand nombre de malades, en vue de les soulager de la contrainte de déplacement vers les hôpitaux universitaires.

Outre son caractère médical, l'initiative constitue aussi une opportunité de formation du personnel médical, en plus d'être un mécanisme d'échanges d'expériences.

## BATNA

## Création d'un laboratoire régional pour diagnostiquer le virus de la fièvre du Nil occidental

La directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Samia Hammadi, a révélé mercredi à Batna la création dans cette wilaya d'un laboratoire régional pour diagnostiquer le virus de la fièvre du Nil occidental (West Nile) transmis par des moustiques.

Intervenant au cours d'un séminaire de formation sur "la prévention de la fièvre du Nil Occidental", qui s'est tenu à l'institut national de formation paramédicale de cette ville, la même responsable a précisé que ce laboratoire régional "permettra d'effectuer les analyses laboratoires de diagnostic de l'infection par ce virus qui étaient exclusivement effectuées à l'institut Pasteur d'Alger".

Le laboratoire qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de décentralisation adoptée par le ministère de la Santé permettra aussi "une plus grande célérité dans la prise des mesures sur site en cas de confirmation de l'infection par ce virus y compris dans les wilayas voisines de Batna", a ajouté la même source.

La cheffe du service des maladies infectieuses à l'établissement public hospitalier "Houas Salah" et membre de la commission nationale de lutte contre la fièvre du Nil occidental, Pr. Nora Righi, a indiqué à l'APS que ce laboratoire régional a été créé au sein de cet établissement qui se trouve au centre-ville de Batna, précisant que tous les moyens nécessaires ont été mis en place pour le mettre en service dans les plus proches délais.

Les travaux de ce séminaire de formation se sont déroulés en présence de spécialistes de l'institut Pasteur, du ministère de la Santé, de l'institut national de santé publique, de médecins généralistes et de vétérinaires de 11 wilayas du Sud et du Sud-est du pays et ont été suivis par visioconférence par des spécialistes du domaine de diverses autres wilayas.

Les intervenants qui ont abordé cette infection, sa transmission et sa prévention ont insisté sur "la nécessaire vigilance, suivi et contrôle épidémiologique en cas d'apparition de cas d'infection par ce virus transmis par moustiques et contre lequel il n'existe ni vaccin ni traitement spécifique".

APS

## SERVICE DE MÉDECINE PÉNITENTIAIRE DU CHU "MUSTAPHA PACHA" Inauguration d'une unité d'hémodialyse

La présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, accompagnée du représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie, Alistair Bolton, et du chef du service de médecine légale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Mustapha Pacha" d'Alger, Rachid Belhadj, a procédé à l'inauguration d'une unité d'hémodialyse au sein du service de médecine pénitentiaire du même établissement hospitalier.



Dans un communiqué rendu public lundi, le CRA a précisé que cette unité "contribuera à assurer la prise en charge médicale des détenus parmi les migrants en situation irrégulière, en leur permettant de bénéficier de séances de dialyse au sein de l'établissement hospitalier, tout en garantissant un suivi médi-

cal régulier". A ce propos, le représentant du HCR en Algérie a salué "les efforts soutenus du CRA", affirmant que cette organisation humanitaire constitue "le partenaire principal et privilégié du HCR dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés, notamment en matière de prise en charge médicale et d'appui psycho-

logique, conformément aux rapports du HCR".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des "efforts conjoints du CRA et du HCR visant à assurer la prise en charge sanitaire de cette catégorie de personnes et à garantir la continuité des services de soins", selon la même source.

## SÉTIF

## L'importance de la formation continue des médecins, des psychologues et des sociologues soulignée



Les participants à une rencontre de sensibilisation à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, organisée dimanche à la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, ont souligné "l'importance de promouvoir la formation continue des médecins et des spécialistes en psychologie et en sociologie pour leur permettre de lutter efficacement contre le fléau de la drogue".

Le président de l'Association algérienne pour la qualité en santé (AAQS), le

Dr Salaheddine Arif, a souligné que la promotion de la formation continue de cette catégorie, en particulier, et de toutes les couches de la société, en général, est "le pilier de l'édification d'un système intégré et efficace pour faire face au phénomène de la toxicomanie et réduire ses conséquences sur l'individu, la famille et la société".

Le même intervenant a également appelé à l'implication des "influenceurs positifs" des réseaux sociaux dans les

efforts de lutte contre la drogue, compte tenu de leur impact important sur les différents segments de la société, en particulier les jeunes et les adolescents et ce, "en publiant des flashs de sensibilisation, des messages de motivation et des campagnes numériques innovantes".

Pour sa part, le président de l'Association des soins de qualité aux usagers algériens (ASQUA), Boucif Zennaki, a indiqué que la propagation du phénomène de la toxicomanie "appelle à l'inten-

sification des campagnes de sensibilisation auprès de tous les segments de la société, en ciblant en particulier les enfants des écoles primaires pour leur expliquer les dangers de ce fléau dès leur plus jeune âge, et leur inculquer une culture de lutte contre tous les stupéfiants". Il a également fait part de la "nécessité d'appliquer rigoureusement des sanctions légales les plus sévères à l'encontre des narcotrafiquants".

Pour M. Zennaki, "la lutte contre la drogue n'est plus seulement une bataille sanitaire et sociale, mais un combat majeur qui nécessite d'unir les efforts de tous les acteurs, à commencer par la famille". Cette rencontre visait à débattre du danger de la toxicomanie et de ses effets sur l'individu et la société, ainsi qu'à mettre en exergue le rôle de la famille et de l'école dans sa prévention. Des médecins de différentes spécialités, des professeurs d'université, des docteurs en psychologie et en sociologie, des cadres des secteurs des affaires religieuses et de l'éducation, ainsi que des juristes ont participé à la rencontre.

## PALESTINE

**Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 56.531 martyrs**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 56.531 martyrs et 133.642 blessés, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 28 martyrs et 223 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 6.203 Palestiniens sont tombés en martyrs et 21.601 autres ont été blessés

depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression gé-

nocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

## CHOLÉRA

**Les cas ont été 40 fois moins nombreux au Soudan en juin qu'en mai**

Le nombre de cas présumés de choléra signalés au Soudan en juin a été divisé par 40 par rapport au mois de mai, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies, tout en avertissant qu'une recrudescence des cas est attendue en juillet et août, pendant la saison des pluies. "Le nombre de nouveaux cas présumés de choléra a fortement diminué ces dernières semaines", a précisé le

BCAH. "Du 16 au 22 juin, 207 cas ont été enregistrés contre plus de 8.400 entre le 19 et le 25 mai, selon les données du ministère de la Santé du pays. Cela représente une baisse par un facteur de 40." Depuis juillet 2024, plus de 82.000 cas suspects ont été recensés dans 13 des 18 Etats du Soudan, dont plus de 2.100 décès. L'ONU et ses partenaires intervenant dans les domaines de la santé,

de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène "intensifient leur réponse à l'épidémie de choléra". Plus de 3.000.000 de doses de vaccin oral contre la maladie ont été livrées à Khartoum et au Kordofan-Nord, et la campagne de vaccination est en cours, a confirmé le BCAH. Trois millions de doses supplémentaires sont attendues prochainement. L'agence a souligné

qu'un financement flexible était "urgemment nécessaire pour renforcer la réponse, notamment compte tenu de la recrudescence attendue des cas entre juillet et août, liée à la saison des pluies et aux risques d'inondations".

Le choléra est une infection particulièrement dangereuse causée par les vibrions cholériques. Elle se transmet par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés.

## AFRIQUE AUSTRALE

**Le CDC appelle au renforcement des systèmes de santé publique**

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a appelé mercredi, à l'ouverture de la quatrième réunion annuelle des instituts nationaux de santé publique (NPHI) pour l'Afrique australe, au renforcement des systèmes de santé publique afin de se préparer aux futures pandémies et menaces sanitaires.

S'exprimant, lors de l'ouverture de la réunion à Harare, le directeur régional du CDC Afrique, Lul Riek, a déclaré que les pandémies telles

que le COVID-19, le virus de Marbourg et le Mpox ont révélé les faiblesses des mécanismes, des politiques et des interventions sanitaires sur le continent, mettant l'accent sur la nécessité pour l'Afrique de mettre en place des systèmes de santé publique robustes.

"Sur la base des leçons que nous avons tirées, il est nécessaire que chaque pays d'Afrique dispose d'un NPHI fonctionnel et opérationnel", a déclaré M. Riek, ajoutant que les lacunes en matière de capacités

identifiées lors des pandémies précédentes avaient conduit le CDC Afrique à formuler un nouvel ordre de santé publique afin de préparer l'Afrique aux futures pandémies et menaces sanitaires.

Selon M. Riek, le nouvel ordre de santé publique repose sur cinq piliers, à savoir le renforcement des NPHI, l'élargissement de la production locale, l'amélioration des compétences du personnel de santé publique, l'augmentation du financement national en matière de santé et la promotion de partenariats orientés vers l'action.

"Notre objectif ultime est de s'assurer que tous les 55 membres de l'Union africaine disposent de NPHI fonctionnels capables de faire progresser l'Afrique vers une meilleure santé et une plus grande résilience", a indiqué M. Riek, notant que les NPHI jouaient un rôle vital dans la promotion de la santé, la prévention des maladies et la protection des populations.

## GUINÉE

**Dix-huit cas de mpox enregistrés**

Un total de 18 cas de mpox ont été enregistrés à Conakry et dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, a annoncé le directeur général par intérim de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS) de Guinée, Dr Sory Condé, lors d'une réunion technique.

Les malades sont actuellement isolés au centre de traitement épidémiologique de Nongo, en banlieue de Conakry, a précisé Dr Condé. Le chef de l'ANSS a également annoncé l'activation d'un plan de riposte et d'alerte visant à identifier et à prendre en charge tout nouveau cas signalé dans les différentes régions de la Guinée.

"Il y a actuellement 15 points d'entrée prioritaires qui sont activés, au niveau desquels les équipes médicales effectuent des contrôles sanitaires sur les personnes entrant en Guinée", a-t-il affirmé, ajoutant que les autorités sanitaires guinéennes sont en contact direct avec leurs homologues de la Sierra Leone et du Libéria, afin d'assurer un partage d'informations fiables sur la circulation du virus mpox.

## BANGLADESH

**22 personnes sont mortes de la Covid-19 depuis le début du mois de juin**

Le Bangladesh a enregistré samedi deux nouveaux décès dus à la Covid-19 au cours des dernières 24 heures, portant le nombre de morts à 22 depuis le début du mois de juin. Le pays a enregistré son premier décès dû à la Covid-19 cette année le 5 juin, lorsqu'un homme est mort de la maladie infectieuse dans la capitale Dacca.

Le pays a également signalé sept nouveaux cas de Covid-19, le taux quotidien de positivité des tests ayant atteint 3,87% au cours des 24 heures qui se sont écoulées jusqu'à 8 heures du matin, heure locale, samedi.

Les données officielles montrent que 174 échantillons ont été testés au cours des dernières 24 heures. Face à la recrudescence des infections par le virus de la Covid-19 dans plusieurs pays limitrophes, le gouvernement intérimaire du Bangladesh a demandé à la population de s'abstenir de voyager vers ces destinations, sauf en cas d'absolue nécessité.

Les autorités bangladaises ont également demandé aux services compétents de renforcer les mesures de dépistage et de surveillance sanitaire dans tous les ports afin d'endiguer la propagation de l'infection.

## MALADIES CHRONIQUES

**1,8 millions de décès évitables en Europe chaque année**

Environ 1,8 millions de morts provoquées par des maladies chroniques pourraient être évitées chaque année en Europe, a indiqué l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), vendredi.

"Si les MNT (maladies non-transmissibles) étaient un virus, le monde serait confiné", a déclaré le directeur régional de l'OMS pour l'Europe, Hans Kluge, déplorant que ces maladies soient "non seulement évitables ou traitables, elles sont aussi largement ignorées".

Chaque année, 60% de ces décès sont liés à des facteurs comportementaux, métaboliques ou environnementaux tels le tabac, l'alcool, la mauvaise alimentation ou l'inactivité physique, facteurs en hausse en Europe de l'Est mais sur lesquels des politiques de santé publique peuvent agir. Les 40% restants pourraient être évités ou retardés grâce à un diagnostic précoce et à des soins, a souligné l'OMS. Ces décès coûtent très cher. La perte est estimée à plus de 514,5 milliards de dollars (439,4 milliards d'euros) chaque année.

# La septicémie en 6 questions

Comment se développe une septicémie ? D'où vient-elle et comment la traiter ? A l'occasion de la journée mondiale de la septicémie, Top Santé revient sur les grandes questions de cette infection.

Le terme de septicémie date de 1937. C'est le médecin français Pierre Piorry qui le construisit, sur la base de la version anglaise préexistante sepsis, mais surtout à partir de deux termes grecs : sang et putréfaction. La septicémie, comme le laisse entendre son origine désigne la présence de bactéries (ou encore de champignons ou virus) dans le sang. Selon les derniers chiffres publiés par l'Institut Pasteur, la septicémie causerait encore 6 millions de décès par an dans le monde.

La septicémie tue principalement des personnes déjà fragilisées. Soit par leur âge : chaque année en accouchant dans un état de santé faible, à cause d'une maladie par exemple, et dont le système immunitaire n'est pas suffisamment résistant pour combattre l'infection.

## SEPTICÉMIE, OU GANGRÈNE ?

La septicémie est en fait ce que l'on appelait autrefois "gangrène". C'est ce qui a tué de grandes figures historiques, comme Lucrèce Borgia en 1519 alors qu'elle donnait naissance à son enfant. A cette époque, lorsque celle-ci survenait au moment d'un accouchement, on l'appelait "fièvre puerérale". De manière générale, la septicémie est liée à un problème d'hygiène.

Le corps, attaqué par une bactérie (champignon ou virus) développe une réponse inflammatoire généralisée. Les signes sont ceux d'une température changeante (fièvre ou hypothermie), d'une accélération du rythme cardiaque et de la respiration, et d'une variation (en augmentation ou diminution) du nombre de globules blancs. Si

l'on peut y survivre, elle laisse bien souvent des traces : 25% des patients présentent des altérations cognitives", explique le site de l'Institut Pasteur.

## 1/6 - Qui est le plus à risque face à la septicémie ?

Toutes les 2 secondes, une personne meurt de septicémie dans le monde. Elle est beaucoup plus importante chez les plus de 65 ans, avec 1 220 cas pour 100 000 habitants. Avant 65 ans, elle touche 95 personnes sur 100 000. Les nouveau-nés sont aussi de grandes cibles : 350 000 décès par an.

18 000 femmes en décèdent chaque année en accouchant dans de mauvaises conditions, principalement dans les pays en voie de développement, qui sont globalement les plus touchés par cette infection.

## 2/6 - Quels sont les chiffres de la septicémie ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la septicémie tue beaucoup. La mortalité est de 27%. Face à un choc septique, qui constitue la forme la plus grave de l'infection, la mortalité peut atteindre jusqu'à 50%. Avec le vieillissement de la population, ces chiffres pourraient être multipliés par deux en 50 ans.

3/6 - Qu'est-ce qui peut causer une septicémie ?

Le problème de la septicémie est qu'elle peut être causée par n'importe quelle bactérie, même de type non pathogène. Mais elle peut aussi résulter d'une infection à un virus (dont le SARS-CoV-2), ou encore être due à un champignon et à une méningite. Plus récemment, des cas de chocs septiques (forme la plus



intense de l'infection) ont été relevés à cause de protections hygiéniques (portées trop longtemps).

## 4/6 - Quels symptômes doivent alerter ?

Les symptômes sont ceux d'une fièvre intense ou d'une hypothermie. Le patient atteint de sepsis présente un rythme cardiaque accéléré et une respiration plus rapide que la normale. En réalisant une prise de sang, on s'aperçoit que les globules blancs sont soit très hauts, soit anormalement bas. Les marqueurs d'inflammation sont également au plus haut lors d'une septicémie. Le corps produit

en très grande quantité des cytokines, qui sont des particules chimiques qui permettent à nos cellules de communiquer entre elles.

## 5/6 - Quel traitement contre la septicémie ?

Pour traiter une septicémie, on applique des antibiotiques et on fait en sorte de préserver la fonction vitale des organes, qui est menacée par l'infection. Les thérapies n'ont que très peu évoluées à ce sujet. Si le sepsis touche 1,8 fois plus de monde que les pathologies cardiaques, le budget de recherche qui lui est accordé est 13 fois inférieur à celui des maladies du cœur.

## 6/6 - Peut-on en guérir ?

La septicémie est une véritable course contre la montre. L'infection, qui atteint le sang se diffuse très vite dans le corps. Il est difficile d'y survivre, mais bien souvent les patients présentent des séquelles, la plupart du temps neurologiques ou musculaires. D'autres cas entraînent des gangrènes et mènent à des amputations, comme ce fut le cas de Lauren Wasser, mannequin amputée à la suite d'un choc toxique causé par un tampon en 2015.

## Septicémie : une nouvelle thérapie pour réparer les séquelles musculaires ?

Pour contrer les handicaps musculaires qui font suite aux septicémies, des chercheurs de l'Institut Pasteur et du CNRS travaillent sur une nouvelle piste thérapeutique qui consiste à greffer des cellules dans les muscles pour diminuer les symptômes de l'infection et recréer un tonus musculaire.

Elle touche 28 millions de personnes dans le monde chaque année et cause 8 millions de décès. Cette maladie, c'est le sepsis, ou septicémie, qui se déclenche lorsqu'une infection sévère entraîne une réponse inflammatoire généralisée du corps. Elle correspond à une infection généralisée du sang. Malgré les progrès considérables de la médecine, un patient atteint de septicémie a 27% de risque de décéder de cette infection en France. Ce risque s'élève à 50% pour sa forme la plus grave, le choc septique. Si le patient survit, les séquelles musculaires et neurologiques peuvent cependant causer de lourds handicaps. C'est pourquoi des chercheurs en histopathologie humaine de l'Institut Pasteur et des chercheurs de l'Unité Cellules souches et développement de l'Institut Pasteur et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ont étudié les conséquences du sepsis sur les cellules souches qui sont à l'origine des cellules musculaires des bras et des jambes, dans l'espoir de diminuer les risques de handicap. Leurs travaux sont présentés dans la revue Nature Communications.

## DES GREFFES DE CELLULES DIRECTEMENT DANS LES MUSCLES

Les chercheurs ont observé chez des souris qu'après une septicémie, la quantité de mitochondries, des petits éléments des cellules qui fournissent l'énergie indispensable à toute activité cellulaire, chutait considérablement. Résultat : les cellules et notamment les cellules souches musculaires n'ont plus l'énergie suffisante pour se multiplier et se différencier en cellules musculaires fonctionnelles. Cette atteinte, précoce et durable, empêche l'organisme de restaurer les fonctions musculaires et explique le déficit musculaire persistant observé chez les patients", expliquent le CNRS et l'Institut Pasteur dans un communiqué. À partir de cette observation, les chercheurs se sont lancés sur la mise au point d'une piste thérapeutique qui consisterait à cultiver in vitro des cellules souches dites mésenchymateuses puis à les greffer dans les muscles des patients souffrant d'un sepsis. Chez les souris, les chercheurs ont déjà pu montrer "qu'une greffe de cellules souches mésenchymateuses effectuée après un choc septique directement au niveau intramusculaire permettait de diminuer le niveau d'inflammation globale et les symptômes associés : fièvre, atonie (absence de tonus)...". En effet les cellules greffées semblent venir en aide aux cellules souches en manque d'énergie puis, une fois leur tâche effectuée, elles seraient éliminées par l'organisme.

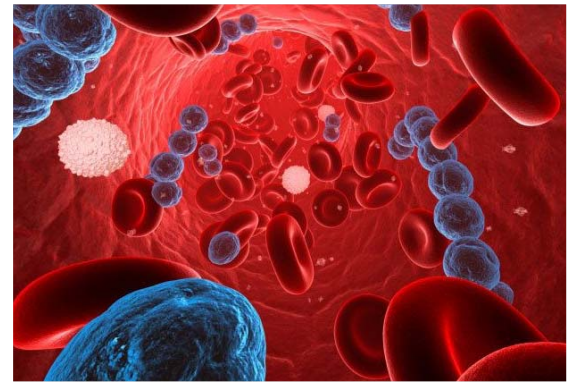
## On sait comment les bactéries se disséminent

Des chercheurs du CNRS et de l'Institut Pasteur ont découvert comment les bactéries du genre Streptococcus arrivent à échapper au système immunitaire pour conserver leur capacité de colonisation des tissus.

Une septicémie est une infection généralisée de l'organisme provoquée par le développement de bactéries qui vont se multiplier et progressivement se propager dans tous les tissus. Lorsqu'un malade a des défenses immunitaires affaiblies, la septicémie peut rapidement évoluer vers un choc septique (une forme très grave de défaillance circulatoire) et la mort du patient.

Une équipe composée de chercheurs de l'Institut Pasteur, du CNRS, et de l'université Paris Diderot, vient d'identifier le mécanisme qui permet aux bactéries pathogènes de minimiser leur exposition au système immunitaire et de conserver leur capacité de coloniser les tissus.

Pour leurs travaux, les chercheurs ont travaillé sur Streptococcus galloyticus, une bactérie de la flore intestinale présente chez environ 10% de la population humaine, responsable d'endocardites et de septicémies chez les personnes âgées. Ils ont découvert et caractérisé le mécanisme de régulation qui lui permet de minimiser son exposition au système



immunitaire, et donc de disséminer dans la circulation sanguine et ainsi de conserver des capacités

optimales pour la colonisation des tissus. Ces travaux ont ainsi permis d'avancer une nouvelle cible thérapeu-

tique pour lutter contre les infections par les bactéries pathogènes du genre Streptococcus.

## Un sexagénaire meurt d'une septicémie après avoir été léché par son chien

Un Allemand de 63 ans est décédé d'une infection bactérienne grave après avoir été léché par son chien. Un sexagénaire allemand de Brême a été atteint d'une infection bactérienne rare qui a conduit à son décès après 16 jours d'hospitalisation. Selon le rapport des médecins, publié dans l'European journal of internal medicine, cet homme a été contaminé par une bactérie Capnocytophaga can-

morsus transmise par son chien par simples coups de langue. Les infections causées par Capnocytophaga canmorsus sont graves mais rares. Les quelques cas mortels ont été rapportés chez des patients qui présentaient un déficit immunitaire, qui avaient subi une ablation de la rate ou qui souffraient d'alcoolémie. Mais ce n'est absolument pas le cas chez ce patient qui

s'est présenté à l'hôpital en pensant qu'il souffrait d'un fort syndrome grippal à cause d'une fièvre élevée et de difficultés respiratoires expliquent les médecins de l'hôpital de la Croix-Rouge de Brême.

## LE COCKTAIL D'ANTIBIOTIQUES N'AVAIT AUCUN EFFET

Mais très rapidement ses reins et son foie ont cessé de fonctionner correctement et

il s'est mis à souffrir de douleurs nerveuses et musculaires dans les jambes. Un examen plus approfondi a révélé des saignements sous-cutanés dans les jambes. Les médecins désespérés ont éliminé la piste de la méningite et celle d'une infection contractée à l'étranger. Ils ont diagnostiqué une infection sanguine grave causée par la réponse immunitaire du corps à la présence d'une bactérie. Ce

n'est qu'au 4e jour de son hospitalisation qu'il ont découvert la bactérie apnocytophaga canmorsus, habituellement transmise par morsure. Or cet homme n'avait été ni mordu ni griffé par son chien, mais simplement léché.

Mais le cocktail d'antibiotiques n'a eu aucun effet sur l'infection et le 16e jour après son admission, le sexagénaire est décédé d'un choc septique grave.

## Il se ronge les ongles et fait une septicémie

Au Royaume-Uni, un homme de 28 ans a fait une septicémie après s'être rongé les ongles. Il a failli en mourir.

Luke Hanoman avait la mauvaise habitude de se ronger les ongles. Un jour, alors que ce Britannique de 28 ans s'est attaché des petits bouts d'ongles et de peau, son doigt devient douloureux. Il n'y prête pas attention et se rend sur son lieu de travail.

Peu de temps après son arrivée, il ressent des symptômes qu'il assimile à ceux d'une grippe : fièvre, frissons et sueurs froides.

En parallèle, son doigt lui fait de plus en plus mal et commence à enfler. "Je ressentais une pulsation à la limite du supportable", confie-t-il au journal The Mirror. Cependant, loin d'imaginer ce qui est en train de lui arriver, ce père de deux enfants ignore son malaise.

## UNE HOSPITALISATION EN URGENCE ET UN TRAITEMENT ANTIBIOTIQUE

Le vendredi, il rentre chez lui après le travail épuisé. Il se dit qu'après une bonne nuit de sommeil, tout ira mieux. Il se réveille à 14h le lendemain. Sa

mère, de passage chez lui ce week-end, s'inquiète de l'état de son fils.

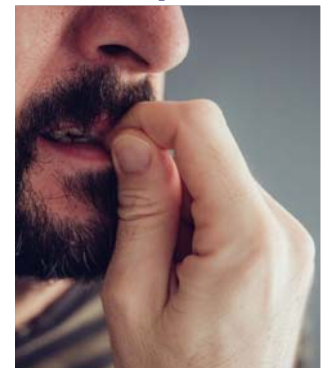
Elle contacte le National Health Service (NHS) qui lui indique que son fils doit se rendre aux urgences dans les 24h.

A son arrivée, les médecins diagnostiquent immédiatement la septicémie et le mettent sous antibiotiques pendant 10 jours. Les médecins et infirmières ont été très bons.

Ils ne m'ont d'abord pas dit à quel point c'était grave, je pense qu'ils ne voulaient pas m'inquiéter. Quand j'ai commencé à aller mieux, ils m'ont dit que j'avais de la chance d'être vivant", a confié Luke Hanoman au média britannique.

La septicémie est une infection grave qui se propage dans le corps à partir d'un foyer infectieux. Le cas de Luke Hanoman est inhabituel mais il est la preuve qu'une septicémie peut être déclenchée par une infection en apparence mineure.

Une telle frayeur devrait être un remède efficace pour que le jeune homme arrête de se ronger les ongles.



## Septicémie : un nouveau test de dépistage rapide

Pour détecter de manière précoce la septicémie, des chercheurs chinois ont mis au point un test qui reconnaît 10 des agents pathogènes bactériens les plus fréquemment retrouvés dans cette infection.

Un test capable de diagnostiquer de manière rapide et fiable la septicémie, une complication infectieuse potentiellement mortelle, a été mis au point par des chercheurs chinois, selon les résultats d'une étude publiée dans le Journal of Clinical Laboratory Analysis.

Une septicémie est une infection généralisée de l'organisme provoquée par le développement de germes (comme, par exemple, le staphylocoque doré) qui vont se

multiplier et progressivement se propager dans tout l'organisme. Le diagnostic rapide de la septicémie chez les patients hospitalisés est crucial car, dans les cas graves, il y a une diminution moyenne de 76% du taux de survie par heure sans traitement antimicrobien efficace.

L'identification précoce d'un agent pathogène augmente la chance de cibler l'agent correct et peut éviter l'utilisation abusive d'antibiotiques.

## TROUVER LE BON AGENT PATHOGENE ET TRAITER AU PLUS VITE LA SEPTICEMIE

Les chercheurs de l'Hôpital de Zhejiang (Chine) ont mis au point un système de détection par PCR

(Polymerase Chain Reaction), le TaqMan Multiplex Real-Time PCR qui est capable de détecter rapidement à partir d'échantillons de sang, 10 des agents pathogènes bactériens les plus fréquemment retrouvés dans les septicémies.

Ce système reconnaît les fragments d'ADN résiduels de la bactérie même si entre temps la charge bactérienne a été éliminée par le traitement ou le système immunitaire.

"Nous spéculons que les fragments d'ADN résiduels de la bactérie pourraient être détectés par ce système même s'ils ont été détruits par des médicaments antibactériens ou le système immunitaire", a déclaré le Dr Bing Zhang, auteur principal de l'étude.



## S A H A R A O C C I D E N T A L

## Une ONG alerte sur l'implication d'un cabinet international dans un projet illégal de parc éolien au Sahara occidental occupé

L'observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a alerté sur l'implication du cabinet international "Veritas" dans un projet illégal de parc éolien au Sahara occidental occupé par le Maroc, soulignant que les services que doit fournir cette entreprise dont le siège se trouve en France, soulèvent de graves préoccupations au regard du droit international et des droits de l'homme.



"Le Bureau Veritas, spécialisé dans les services de contrôle, d'inspection, de certification et d'essais en laboratoire, a annoncé son implication dans le projet controversé du parc éolien de Bir Anzarane, au Sahara occidental occupé", a écrit WSRW sur son site internet.

L'Observatoire chargé du suivi de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental occupé a indiqué que cette nouvelle, relayée récemment sur les réseaux sociaux, "met en lumière le mépris persistant de l'entreprise pour les implications juridiques et éthiques de l'occupation marocaine du territoire".

L'ONG a notamment fait savoir que, selon la publication, le Bureau Veritas fournira des "services techniques" au parc éolien, qui devrait être construit près de la ville côtière de Dakhla.

"Alors que l'entreprise présente le projet comme soutenant la transition du Maroc vers les énergies renouvelables, elle omet de mentionner que le site est situé en dehors des fron-

tières internationalement reconnues du Maroc", s'est-elle fait observer.

Selon Sahara Resource Watch, le parc éolien de Bir Anzarane est un projet de Green of Africa, une société énergétique contrôlée en partie par le Premier ministre marocain Aziz Akhannouch via son groupe Akwa.

"Le projet est développé par Green of Africa Dakhla, qui serait détenue à 70% par Green of Africa (une contrepartie entre le groupe Akwa et O Capital Group, propriété de la famille Benjelloun) et à 30% par la multinationale française Vinci", explique l'ONG.

Comme l'a récemment rapporté WSRW, "les premiers composants d'éoliennes pour le projet ont commencé à arriver dans le territoire occupé à la mi-juin 2025, marquant une escalade significative dans les efforts du Maroc" visant à imposer le fait accompli au Sahara occidental.

Soulignant que le rôle du Bureau Veritas dans ce projet s'inscrit dans un cadre plus large d'opérations controversées menées par l'entre-

prise au Sahara occidental occupé, l'ONG a cité un rapport récent dans lequel elle a mentionné le fait que l'entreprise a "renforcé sa présence dans ce territoire non autonome en certifiant les entreprises marocaines et étrangères qui y opèrent et en participant ou en sponsorisant des événements sectoriels qui s'y déroulent".

Dénonçant également le fait que l'entreprise qualifie le Sahara occidental comme partie intégrante du Maroc et ne respecte pas les décisions des tribunaux internationaux, WSRW a rappelé le statut juridique de ce territoire.

"Le Sahara occidental est classé par les Nations Unies comme territoire non autonome.

L'ONU n'a jamais reconnu la (prétendue) souveraineté marocaine sur ce territoire, et le peuple sahraoui s'oppose depuis longtemps à l'exploitation de ses terres et de ses ressources par le Maroc sans son consentement", souligne l'ONG.

Elle a ajouté que "la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour de justice de l'Union euro-

péenne (CJUE) ont toutes deux réaffirmé que le Maroc n'a aucun droit légal à la souveraineté sur le Sahara occidental ni à un mandat administratif sur ce territoire".

"La présence continue de Bureau Veritas au Sahara occidental occupé, avec désormais un projet lié à la plus haute fonction politique du Maroc, renforce sa complicité dans la dissimulation de l'occupation", a déclaré Sara Eyckmans de Western Sahara Resource Watch.

"En contribuant au développement d'infrastructures qui consolident l'occupation, l'entreprise s'oppose au droit international et aux droits du peuple sahraoui", a-t-elle dénoncé.

Dans ce contexte, WSRW appelle le Bureau Veritas à "mettre immédiatement un terme à toutes ses opérations au Sahara occidental occupé, à déclarer publiquement sa reconnaissance du statut juridique du Sahara occidental et à rectifier tous les messages sur son site Web qui soutiennent politiquement l'occupation marocaine".

## La question sahraouie, l'une des plus grandes injustices non encore levées (Bolton)

La question du Sahara occidental reste l'une des plus grandes injustices non encore levées, en dépit de la clarté du droit international sur ce dossier et des résolutions du Conseil de sécurité appelant au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soutient John Bolton, ancien diplomate et ex-conseiller à la sécurité nationale américaine.

Lors d'un entretien accordé au site espagnol "Otralectura", Bolton a relevé que la situation dans les territoires sahraouis n'avait pas progressé à cause de "l'obstination" du Maroc et de son refus d'autoriser la tenue d'un référendum d'autodétermination "libre" et "honnête".

Il a précisé que depuis l'annonce du cessez-le-feu en 1991 et la mise en place de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), il y a eu un accord de principe sur la tenue d'un référendum basé sur le recensement de la population, effectué par l'Espagne en 1974.

"En dépit de la simplicité de cette procédure sur le plan technique, le Maroc a fait en sorte d'entraver l'opération à plusieurs reprises, car il redoutait que les résultats du référendum ne servent pas ses ambitions expansionnistes", a-t-il souligné.

L'ancien diplomate, qui a rappelé l'urgence de l'engagement de la communauté internationale en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a critiqué avec virulence l'attitude de Rabat qui "tente de gagner du temps et de changer la composante démographique dans les territoires sahraouis occupés à travers le transfert de populations marocaines vers ces territoires".

M. Bolton s'est attardé, en outre, sur la problématique à la fois juridique et morale liée au dossier sahraoui, assurant que la souveraineté réelle ne peut être imposée par la force et l'annexion brutale, mais pousse plutôt sa légitimité dans la volonté populaire libre.

Il a attiré l'attention, d'autre part, sur les campagnes de désinformation menées par le Maroc et certains de ses alliés dans le but de ternir l'image du Front Polisario, précisant que les tentatives visant à associer le Front aux groupes terroristes et extrémistes ne sont qu'une "propagande désespérée sans preuves tangibles" et qui contredit ce qu'il a vu personnellement depuis sa première visite dans les camps de réfugiés sahraouis, il y a plus de trente ans.

John Bolton note, par ailleurs, que Rabat n'a pas hésité à utiliser des lobbies pour faire pression dans un certain nombre de capitales européennes et américaines afin d'imposer sa vision sur la question sahraouie et de faire la promotion de son prétendu "plan d'autonomie" en espérant le substituer au référendum d'autodétermination. Cette propagande dévoile, relève-t-il, une crainte réelle face à la volonté inébranlable des Sahraouis.

Sur un autre plan, l'ancien diplomate américain a évoqué l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc, à travers l'établissement d'accords de pêche couvrant les eaux sahraouies avec des sociétés étrangères, mais aussi des accords facilitant le pillage du phosphate sahraoui. Il a tenu à signaler que tous les accords qui concernent les ressources des territoires sahraouis étaient illégaux, du point de vue du droit international, tant que le statut du Sahara occidental n'a pas été définitivement réglé.

M. Bolton a affirmé, enfin, que la seule solution juste et durable au dossier sahraoui passe par l'application des résolutions de l'ONU, à travers, notamment, la tenue d'un référendum sur l'autodétermination, sous l'égide des Nations unies. Il a invité, à cet effet, la communauté internationale à cesser de détourner le regard devant cette tragédie et à mettre en application ses engagements moraux et légaux afin que le peuple sahraoui puisse jouir de ses droits à la liberté et à l'indépendance.

## RDC-RWANDA

### L'accord de paix "ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité" (Tshisekedi)

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, a déclaré dans un message diffusé lundi que l'accord de paix visant à mettre fin au conflit dans l'est du pays, signé vendredi à Washington par la RDC et le Rwanda, "ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité". "Cet accord signé par les mi-

nistres des Affaires étrangères de nos deux pays lors d'une cérémonie solennelle présidée par le secrétaire d'Etat américain, M. Marco Rubio (...) ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité, de coopération et de prospérité pour notre nation", a affirmé Félix Tshisekedi, dans un discours vidéo diffusé à l'occasion des

65 ans d'indépendance de l'ancienne colonie belge. La République démocratique du Congo et le Rwanda ont signé vendredi dernier un accord de paix visant à mettre fin au conflit dans l'est de la RDC, qui a fait des milliers de morts. "C'est un moment important après trente ans de guerre", avait déclaré Marco

Rubio, lors d'une cérémonie au département d'Etat aux côtés de ses homologues rwandais et de la RDC, ajoutant cependant qu'il y avait encore "beaucoup à faire". Plusieurs pays et organisations ont salué l'accord de paix entre Kinshasa et Kigali le qualifiant d'"étape importante" vers la fin de décennies de conflit.

## PALESTINE

**Ghaza: un grand fonds norvégien exclut deux groupes américain et allemand**

Le principal fonds de pension de Norvège, distinct du fonds souverain, a annoncé lundi s'être désengagé des groupes américain Oshkosh Corporation et allemand thyssenkrupp, accusés de fournir à l'armée de l'entité sioniste des armements qu'elle utilise dans la bande de Ghaza.



Le fonds KLP proche à Oshkosh Corporation de continuer à vendre à l'entité sioniste des camions que l'armée sioniste transforme ensuite en véhicules blindés de transport de troupes, et à thyssenkrupp d'avoir convenu, avant le début de l'agression sioniste à Ghaza, de livrer des corvettes et des sous-marins à la marine sioniste.

"Il incombe aux entreprises une obligation autonome de diligence

afin d'éviter de contribuer à des violations des droits humains fondamentaux et du droit humanitaire", a souligné Kiran Aziz, responsable des investissements responsables au sein de KLP, citée dans un communiqué. Les deux sociétés ont été exclues en vertu du critère de KLP relatif à la "vente d'armes à des Etats impliqués dans des conflits armés et utilisant ces armes d'une manière constituant des violations graves et sys-

tématiques des règles du droit international dans les conflits". Le fonds dit avoir mis l'accent sur le fait que les deux groupes coopéraient de longue date avec l'armée sioniste et que leurs livraisons avaient continué après le déclenchement de l'agression sioniste à Ghaza le 7 octobre 2023. "Le transfert d'armes et de munitions à l'entité sioniste peut constituer de graves violations des droits de l'homme et du droit international hu-

manitaire, et exposer les Etats au risque de complicité dans des crimes internationaux, y compris, possiblement, le génocide", avaient mis en garde des experts de l'ONU le 20 juin 2024. KLP, qui gérait pour 97 milliards d'euros d'actifs au premier trimestre, a donc cédé ses parts dans Oshkosh Corporation et Thyssenkrupp qui pesaient respectivement 19 et 10 millions de couronnes (1,6 et 0,9 million d'euros).

**Attaques sionistes contre les points de distribution d'aide à Ghaza : près de 600 martyrs depuis fin mai**

Les attaques des forces d'occupation sionistes visant les points de distribution d'aide humanitaire dans la bande de Ghaza ont fait près de 600 martyrs depuis la fin du mois de mai dernier, ont rapporté des médias citant les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon les données publiées par les autorités

sanitaires, au moins 583 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 4.000 ont été blessés entre le 27 mai et aujourd'hui au moment où ils attendaient de la nourriture près des centres de distribution d'aide.

Ces crimes se produisent quotidiennement, ont dénoncé les mêmes sources. Parallèlement,

les organisations internationales alertent sur une pénurie alimentaire catastrophique touchant 2,1 millions d'habitants de Ghaza, dans un contexte de livraisons d'aide humanitaire irrégulières sous encadrement sioniste, ont indiqué les mêmes sources.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vi-

gueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

## CHILI

**Jeannette Jara remporte la primaire de la coalition de gauche au pouvoir en vue de la présidentielle**

L'ancienne ministre du Travail du président Gabriel Boric, Jeannette Jara, a remporté dimanche la primaire de la coalition de gauche au pouvoir au Chili en vue de la présidentielle de novembre prochain.

Jeannette Jara a obtenu 60% des suffrages, selon les résultats portant sur 93% des bulletins dépouillés, publiés par le Service électoral (Servel).

L'ancienne ministre de l'Intérieur Carolina Toh est arrivée à la deuxième place avec 27% des voix, devant les députés Gonzalo Winter (8,9%) du parti du président Boric Frente Amplio, et Jaime Mulet (2,8%) d'un petit parti écologiste.

C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'une large coalition politique choisit un mem-

bre du Parti communiste comme candidat à la présidence.

Le président Boric, âgé de 39 ans et dont le mandat s'achève en mars 2026, ne peut pas se représenter, la Constitution chilienne lui interdisant un second mandat consécutif.

La journée électorale, marquée par le froid hivernal dans une grande partie du pays, a enregistré une faible participation: un peu plus de 1,3 million d'électeurs sur les 15 millions appelés aux urnes.

Jeannette Jara, une avocate de 51 ans, s'est imposée comme une figure présidentielle en pilotant deux réformes emblématiques du gouvernement Boric: la réduction du temps de travail à 40 heures hebdomadaires et la réforme des retraites.

Seule la coalition au pouvoir a choisi de se soumettre à une primaire.

Les autres forces politiques ont déjà désigné ou désigneront leurs candidats de manière interne.

Jeannette Jara devrait affronter lors du scrutin présidentiel l'ultraconservateur José Antonio Kast et la représentante de la droite traditionnelle Evelyn Matthei, tous deux bien placés dans les enquêtes d'opinion.

Les prétendants à la présidentielle ont jusqu'au 18 août pour officialiser leur candidature.

Le premier tour se tiendra le 16 novembre.

Si aucun candidat ne dépasse 50% des voix, un second tour opposera le 14 décembre les deux mieux placés.

APS

## ONU

**Consultations à huis clos au Conseil de sécurité sur la situation en Haïti**

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU vont tenir des consultations à huis clos lundi sur la situation en Haïti, en proie à une crise multiforme alors que la violence armée se poursuit.

La réunion permettra de commencer officiellement les délibérations sur la lettre du Secrétaire général onusien du 24 février dernier contenant des recommandations sur les options pour le soutien de l'ONU à Haïti.

Le sous-secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, Miroslav Jenca, et un fonctionnaire du Département de l'appui opérationnel (DOS) de l'ONU sont les intervenants sollicités.

Dans sa lettre, le SG de l'ONU a déclaré que la transformation de la mission de surveillance militaire en une opération de maintien de la paix n'était "pas considérée comme une option réalisable", ajoutant qu'"une telle transition pourrait être envisagée une fois que des progrès significatifs auront été réalisés dans la réduction substantielle du contrôle territorial des gangs". Haïti reste en proie à une crise multiforme alors que la violence armée se poursuit.

Le rapport du Secrétaire général, distribué aux membres du Conseil le 26 juin et qui couvre les développements survenus entre le 15 avril et le 20 juin, indique que les gangs armés ont resserré leur emprise autour des zones de la capitale du pays, Port-au-Prince, qui restent sous le contrôle de l'Etat, et ont augmenté leur capacité à mener des attaques dans les départements du Centre et de l'Artibonite.

Les consultations à huis clos de lundi devraient être suivies le 2 juillet par le briefing régulier de 90 jours du Conseil sur la situation en Haïti.

Miroslav Jenca devrait informer le Conseil des développements récents et du dernier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).

Les membres du Conseil de sécurité devraient également entamer prochainement des négociations sur le renouvellement du mandat du BINUH avant son expiration le 15 juillet.

## SURINAME

**Première réunion du nouveau Parlement qui doit élire le président**

Le Parlement du Suriname s'est réuni pour la première fois dimanche depuis les législatives du 25 mai, avec comme première mission d'élire le nouveau président de ce petit pays néerlandophone du nord de l'Amérique du Sud.

Le nouveau président doit être élu avant le 16 juillet, date de la fin du mandat de l'actuel chef de l'Etat Chan Santokhi.

L'opposante Jennifer Geerlings-Simons, 71 ans, dont le parti NDP (Parti nationale démocratique) a obtenu 18 des 51 sièges au Parlement, devrait devenir la première femme présidente du pays.

Mme Geerlings-Simons a réussi à nouer une alliance avec cinq partis pour atteindre la majorité des deux tiers (34 des 51 sièges) nécessaire pour s'assurer la présidence et un mandat de cinq ans.

Lors de cette première séance, l'ancien vice-président (2015-2020) du Suriname Ashin Adhin, 45 ans, membre du NDP, a été élu président de l'Assemblée nationale, avec les 34 voix de l'alliance nouée par Mme Geerlings-Simons.

Gregory Rusland, du Parti national du Suriname (NPS) qui a obtenu 6 sièges, se profile comme le nouveau vice-président du pays alors que la formation de l'actuel vice-président Ronnie Brunswijk, le Parti général de libération et de développement (ABOP), qui a aussi remporté six sièges, devrait obtenir des portefeuilles importants dans le premier gouvernement.

Le parti au pouvoir, le Parti progressiste de la réforme (VHP) du président Chan Santokhi, a obtenu 17 sièges mais cherche toujours à débaucher des députés de l'alliance formée par Mme Geerlings-Simons pour se maintenir au pouvoir.

Si un seul des députés qui font partie de la coalition de Mme Geerlings-Simons fait défaut, alors elle n'aurait que 33 voix, soit moins que la majorité des deux tiers.

Elles devraient offrir au pays, où 20% de la population vit sous le seuil de pauvreté, des revenus financiers inédits à partir de 2028, quand débutera l'exploitation d'un bloc d'une production estimée à 220.000 barils par jour, bien plus que les 5 à 6.000 actuels.

## COMMÉMORATION 70<sup>e</sup> anniversaire de la composition de l'hymne national "Kassaman"

L'hymne national algérien "Kassaman" a été au centre d'une conférence organisée à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de sa composition, coïncidant avec le mouvement poétique mondial soutenant la Cause palestinienne à travers le monde.



Organisée, samedi, par la Fondation "Moufidi Zakaria, en collaboration avec l'association nationale culturelle "Harakat Echi'r el Djazairia" (mouvement poétique algérien) à la Bibliothèque nationale (Alger), cette manifestation a été marquée par deux conférences: la première sur l'hymne national tandis que la deuxième a évoqué la présence de Palestine dans les poèmes de Moufidi Zakaria.

Intervenant à cette occasion, le vice-président de la Fondation

Moufidi Zakaria et coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, M. Mohamed Lahcen Zeghidi, a braqué la lumière sur les étapes clés de la composition de "Kassaman", dont la composition musicale a été réalisée par Mohamed Fawzi.

Pour sa part, le poète palestinien Hussein Abou El-Naja a mis en avant la présence de la Palestine dans les œuvres de Moufidi Zakaria, notamment à travers son poème emblématique "Falastine à la Essalib" (Palestine sur la croix), mettant

en exergue la vision artistique du poète et la structure rythmique.

De son côté, le président de "Harakat Echi'r el Djazairia", Achour Fenni, a souligné que la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de "Kassaman" coïncidait avec "le mouvement poétique mondial initié par le Mouvement mondial de la poésie, auquel participent 170 poètes de 110 pays" ajoutant que cette conférence témoignait de "l'adhésion de la poésie à la résistance à travers le front culturel, et affirmait également la position indélébile de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne".

La manifestation s'est clôturée par des récitals de poésie algérienne, exprimant la souffrance du peuple palestinien assiégé et saluant sa résilience face à l'entité sioniste terroriste.

## MÉDÉA

### Ouverture de la 13<sup>e</sup> édition de l'Atelier national de la calligraphie scolaire et de l'enluminure

La 13<sup>e</sup> édition de l'Atelier national de la calligraphie scolaire et de l'enluminure s'est ouverte, lundi, à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa, à l'initiative de la Direction locale de l'éducation et du Commissariat du Festival national de la calligraphie arabe.

De jeunes calligraphes issus de onze (11) wilaya, à savoir Saida, Naama, Annaba, Sidi Bel Abbes, Djanet, Tindouf, Tissemsilt, Souk-Ahras, Bouira, Tiaret et la wilaya hôte Médéa participent à cette édition qui s'étalera jusqu'au 2 juillet, a-t-on appris auprès des organisateurs. Une exposition d'une quarantaine de tableaux réalisés par ces jeunes calligraphes et représentant les différents styles d'écriture cursive, "Naskhi", "thuluth" et "Riqua", est accessible au public durant cette manifestation culturelle. Outre un atelier de formation en calligraphie et l'enluminure encadré par des calligraphes de renom, tels que Abderrazak Kara Bernou, commissaire du Festival national de calligraphie arabe, et Fodhil Safar Remali, un concours de la meilleure œuvre sera organisé pour stimuler la créativité de ces jeunes calligraphes, a-t-on expliqué de même source. L'atelier national de la calligraphie scolaire et de l'enluminure a pour but de "vulgariser cet art en milieu scolaire et d'encourager les élèves à apprendre les bases de la calligraphie, de contribuer à l'éclosion de jeunes talents", a déclaré le directeur de l'éducation, Zinedine Benbouzid, à l'ouverture de l'atelier. "L'événement contribue aussi à l'ancrage de cette tradition dans le secteur de l'éducation, et les œuvres réalisées au fil des années par les élèves vont constituer une référence pour les générations à venir", a souligné le directeur de l'éducation.

## BATNA

### Ouverture du 1<sup>er</sup> salon national de la manifestation culturelle "forum du livre"

Le premier salon national de la manifestation culturelle "forum du livre" édition dédiée à la Palestine s'est ouvert dimanche à la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Hamouda Bensai" au pôle urbain Hamla de la ville de Batna.

Tenue sous le thème "les bibliothèques de lecture publique, incubatrices de l'innovation et tribunes culturelles", la manifestation de deux jours a connu une large participation des bibliothèques principales de lecture publique et leurs annexes de 30 wilayas.

Dans son allocution à l'occasion, le directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des Arts, Tidjani Tama, a salué l'initiative qui "renforce la scène culturelle, consolide l'industrie du livre et enrichit le domaine de la créativité nationale", affirmant le soutien à toutes les initiatives qui visent à améliorer la pratique de la lecture en Algérie.

De son côté, la directrice de la culture et des arts de la wilaya de Batna, Amira Deliou, a souligné que la première édition de ce salon vient couronner les 41

éditions précédentes du forum du livre, améliorer la lecture et faire connaître et encourager les auteurs algériens.

Pour la directrice de la bibliothèque principale de lecture publique, Chahrazed Dhoudi, la manifestation regroupe les responsables et les cadres des bibliothèques principales de lecture publique de plusieurs wilayas ainsi que les auteurs écrivains en célébration du livre pour diffuser davantage la lecture.

La première journée de la manifestation a donné lieu à la projection d'une vidéo sur les précédentes éditions du

forum et à des conférences d'universitaires sur la dynamique de la pratique de la lecture et les sociétés du savoir à l'heure de l'intelligence artificielle.

En marge de la rencontre, une exposition a été consacrée aux auteurs de Batna et à leurs publications ainsi qu'aux précédentes éditions du forum du livre.

Le programme de cette première édition du salon du livre prévoit des conférences, des ventes-dédicaces d'ouvrages et un récital poétique intitulé "Soirée de Ghaza".

## MINISTÈRE DE LA CULTURE

### M. Ballalou préside le lancement du programme "Hiya" dédié aux porteuses de projets cinématographiques

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a présidé, dimanche à Alger, le lancement du programme "Hiya" dédié aux femmes porteuses de projets cinématographiques et axé sur le développement de leurs compétences artistiques et pratiques dans le domaine du court-métrage. Dans une allocution prononcée au siège du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), le ministre a affirmé que le programme "Hiya" se veut "une initiative pionnière regroupant une élite de talents féminins émergents dans les domaines de l'écriture du scénario et de la réalisation, dans le but de leur permettre de produire des courts-métrages porteurs de messages forts et reflétant des expériences humaines importantes". Pour le ministre, ce programme représente "une formation réelle et de terrain" qui permettra aux participantes de "réaliser des œuvres qui méritent d'être reconnues et visionnées". Il s'inscrit également "dans les démarches du secteur de la Culture et des Arts, visant à promouvoir la production cinématographique, et constitue une réponse aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à l'accompagnement de la créativité cinématographique". Au vu de l'importance de ce programme et des œuvres artistiques qui en découlent, M. Ballalou a annoncé "l'organisation de journées consacrées au cinéma féminin, qui seront officialisées dès l'année prochaine", et ce dans le cadre de "l'accompagnement du ministère de la Culture et des Arts aux jeunes talents dans le domaine du cinéma", ainsi que de "l'aide apportée aux porteuses de projets cinématographiques pour concrétiser leurs idées sur le terrain". De son côté, la réalisatrice Yasmine Chouikh a affirmé, en sa qualité de responsable de l'encadrement des cinq participantes à ce programme, que ce dernier "n'est pas un simple atelier ou une simple activité passagère, mais un projet global", précisant que "les participantes bénéficieront de rencontres professionnelles avec un ensemble de réalisateurs, producteurs et comédiens afin d'enrichir leur vision artistique". Selon le CNCA, ce programme s'adresse aux cinéastes algériennes porteuses de projets de courts-métrages d'une durée maximale de 13 minutes, avec un accompagnement artistique rigoureux à chaque étape du processus tout au long de l'année, allant de l'écriture du scénario à la phase finale de production.

## ANNABA

### Un groupe musical italien régale le public

La scène du théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba a accueilli, dans la soirée de dimanche, un concert du quatuor italien de World Music "Nuove Tribu Zulu", qui a regalé et fait interagir le public dans une belle ambiance. Le groupe a fait fusionner de multiples styles musicaux tels que le rock, le reggae, le folklore et la musique universelle.

La directrice de wilaya de la Culture et des Arts, Saliha Berkouk, a indiqué que ce concert "s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens culturels entre l'Algérie et l'Italie, et donne au public local l'occasion de découvrir la richesse du patrimoine artistique italien".

De plus, l'accueil par Annaba d'un groupe de la dimension de "Nuovo Tribu Zulu" constitue un apport qualitatif à la scène artistique locale, a-t-elle estimé.

De son côté, le leader et fondateur du groupe, le chanteur Andrea Camerini, s'est dit "très heureux" de cette rencontre artistique, avant de souligner que cette soirée à une nouvelle fois démontré que la musique est "capable de briser toutes les barrières".

Bouthaina Guerrache, étudiante au département de langue italienne à l'université d'Annaba, a indiqué, quant à elle, que cette soirée lui a offert l'occasion de s'imprégner de la culture italienne, avant d'affirmer que le spectacle fut "très riche sur le plan linguistique et culturel".

Le concert fait partie d'une série de manifestations organisées par l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien à Alger pour célébrer la semaine de l'Europe en Algérie, qui comprend des spectacles musicaux, des expositions et des rencontres intellectuelles avec la participation d'artistes algériens et européens.

## JEUNES

Clôture de la 1<sup>ère</sup> édition du Championnat arabe de robotique et d'intelligence artificielle

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ont coprésidé dimanche à Alger la cérémonie de clôture de la 1<sup>ère</sup> édition du Championnat arabe de robotique et d'intelligence artificielle "Robofest", organisé sous le parrainage du ministère de la Jeunesse.

Dans son allocution à la clôture officielle de cette manifestation, organisée deux jours durant, M. Hidaoui a affirmé "l'engagement de son secteur à soutenir les énergies jeunes, notamment celles activant dans les domaines scientifiques et technologiques, à travers la coopération avec le mouvement associatif activant dans ce domaine, l'objectif étant d'encadrer les enfants et les jeunes et de garantir les moyens permettant à ces acteurs de réaliser des exploits".

A cet effet, le ministre a rappelé l'enjeu

du secteur de "relancer les jeunes entreprises en ouvrant leurs portes à ce genre d'activités investissant dans les capacités juvéniles, à la faveur de la solidarité du Gouvernement avec les différents secteurs concernés".

De son côté, M. Ouadah a indiqué que ce genre d'initiatives "permet aux catégories jeunes de s'enquérir du progrès technologique", saluant les efforts consentis par les associations et start-up pour "initier les jeunes aux technologies et les encourager à participer aux

grandes manifestations scientifiques et technologiques". Il a affirmé, en outre, la poursuite de la coopération de son secteur avec les différentes instances pour assurer "l'équité des chances entre les enfants de l'Algérie concernant la participation à ce genre de championnats pour hisser le drapeau de l'Algérie dans les plus grands fora, et partant, donner plus d'écho à ces manifestations et de parvenir à construire des entreprises économiques maîtrisant les technologies de pointe".

## EL TARF

## La transition numérique dans le secteur de la justice et les défis de l'IA, thème d'une journée d'étude

"La transition numérique dans le secteur de la justice et les défis de l'intelligence artificielle" ont constitué, dimanche à El Tarf, le thème d'une journée d'étude à l'initiative de la Cour de justice de la wilaya.

Les participants à cette rencontre tenue au siège de la Cour ont souligné que la transition numérique dans le secteur de la justice constitue "un levier essentiel pour améliorer le service public et le rapprocher davantage du citoyen".

Dans son intervention intitulée "la transition numérique du secteur de la justice en Algérie, réalités et défis", le directeur de la prospective et de l'organisation à la direction générale de la modernisation de la

justice du ministère de la Justice, Mustapha Moudjadji, a considéré qu'"il faut utiliser l'intelligence artificielle comme outil d'aide à l'amélioration de la performance judiciaire sans pour autant le substituer à la ressource humaine", mettant l'accent sur la dimension humaine du secteur de la justice.

L'intervenant a indiqué que "plusieurs initiatives pionnières ont été adoptées en la matière dont le recours à la technique des procès à distance permettant d'accélérer le traitement des affaires et de réduire les contraintes liées, notamment au déplacement des justiciables vers les tribunaux".

De son côté, le procureur général près la cour de justice d'El Tarf, Mohcine Che-

khad, a inscrit cette rencontre dans le cadre des efforts de l'Etat visant à numériser le secteur de la justice de sorte à être en adéquation avec les réformes globales que connaît le service public.

La rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs communications dont celles du Dr. Amer Bendjedja de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi sur "l'avenir de la justice à l'ère de l'intelligence artificielle : considérations juridiques et éthiques" et du Dr.

Abdelmadjid Ben Mechiche, directeur de la maison de l'intelligence artificielle de l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf, sur "la protection des données et de la vie privée lors du recours à l'intelligence.

## CHINE

## Plus de 60 robots intelligents seront dévoilés à la Conférence mondiale sur l'IA 2025

Une soixantaine de robots intelligents seront présentés à la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle 2025 prévue fin juillet à Shanghai, selon les organisateurs de l'événement.

Placée sous le thème "Solidarité mondiale à l'ère de l'IA", la manifestation se déroulera dans la mégapole chinoise, avec des forums programmés du 26 au 28 juillet et des expositions du 26 au 29 juillet, rapporte Chine Nouvelle.

En tant que plateforme clé pour présenter l'innovation technologique chinoise au reste du monde, l'édition de cette année vise à rassembler l'expertise internationale dans le domaine de l'IA et mettra en avant les solutions chinoises, précise Chine Nouvelle. Plus de 1.200 participants de plus de 30 pays et régions ont confirmé leur présence.

Parmi eux, figurent 12 lauréats de prix internationaux prestigieux, tels que le prix Turing et le prix Nobel, plus de 80 académiciens chinois et étrangers, ainsi que des représentants de plusieurs laboratoires de recherche de renommée mondiale.

L'exposition, qui dépassera pour la première fois les 70.000 mètres carrés de surface, accueillera plus de 800 entreprises présentant plus de 3.000 produits et technologies de pointe.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida  
NIF : 0991 0901 9187 019

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
(Avec exigence de capacités minimales) N° : 66 /2025

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un avis d'appel d'offres national ouvert (Avec exigence de capacités minimales) pour La Réalisation des travaux du RAR y/c Locaux commerciaux des 200 Logements Publics Locatifs à BOUGARA, Wilaya De BLIDA.

Réparti en deux lots :

- lot I : 120/200 Logements y/c Locaux commerciaux- lot II : 80/200 Logements

## PROGRAMME 1000 LOGEMENTS ANNEE 2021

Le présent avis s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en groupement satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

- **Capacités professionnelles :** - soumissionnaire seul : Qualifié à la catégorie Trois (III) ou plus, dont l'activité principale ou secondaire bâtiment.
- Pour le cas de groupement Justifié d'un protocole d'accord liant qualifié à la catégorie Trois (III) ou plus pour le chef de fil dont l'activité principale ou secondaire bâtiment et pour les autres membres ayant qualifié dans la même activité.
- statut en cas de société (SARL, EURL...ect).
- **Capacités financières :** Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire MOYEN des trois dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à 100.000.000,00 DA justifié par des bilans comptables certifiés visés par les services des impôts ou C20.
- **Références professionnelles :** Ayant réalisé un projet de logements en TCE, RAR ou CES, ou (Un) 01 équipement publics en TCE, justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par un organisme public.
- Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, contre paiement des frais de reproduction fixés à Cinq Mille (5.000,00) DA non remboursable, Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « Offre Technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur Le Directeur Général de l'O.P.G.I de Blida  
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des offres »  
Avis d'Appel d'Offres national ouvert  
(Avec exigence de capacités minimales) N° 66 /2025.  
Portant La Réalisation des travaux du RAR y/c Locaux commerciaux des 200 Logements Publics Locatifs à BOUGARA, Wilaya De BLIDA. Réparti en deux lots :  
- lot I : 120/200 Logements y/c Locaux commerciaux  
- lot II : 80/200 Logements  
PROGRAMME 1000 LOGEMENTS ANNEE 2021

La date de dépôt des offres est fixée au dixième (10) jours de 08 : 00h à 12h 00, à compter de la date de la première parution d'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13h 30, les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

La période de validité des offres est équivalente à la période de préparation des offres accordées aux soumissionnaires augmentée de (90) quatre-vingt-dix jours.

DK NEWS

Anep : 2516021996 du 01/07/2025

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES  
DAIRA D'ISSER  
COMMUNE D'ISSER  
N° : 104 /2025

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

NIF : 098435105071914

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Président de l'assemblée populaire communal d'Isser annonce les participants aux l'avis d'appel d'offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°18/2025 publiée par les journaux nationaux : "المصدر" et "DK NEWS" le 08/04/2025 portant le projet :

Projet : Entretien et revêtement du chemin communal reliant village Ouannougha (coté mosqué) vers Bougoua sur 2500ML

Qu'à l'issue de l'évaluation de l'offre technique et financière il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Soumissionnaire	Montant offre en TTC (DA)	Note technique	Délai de réalisation	Critères de choix
EGTPHB/TTR TAFAT FERHAT	49 379 645.00DA	80 100	05 mois	Après désistement de soumissionnaire moins disant et élimination la deuxième offre moins disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Isser dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant .

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats résultats de l'évaluation sont invités de se rapprocher du bureau des marchés de la commune d'Isser, au plus tard trois (03) jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché

DK NEWS

Anep : 2516021843 du 01/07/2025





## CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRE DES ARTS MARTIAUX

### La sélection algérienne récolte 13 médailles (2 argent, 11 bronze)

La sélection militaire algérienne ayant participé à la première édition du Championnat du monde militaire des arts martiaux, disputée du 22 au 25 juin en Allemagne, a décroché 13 médailles (2 argent, 11 bronze), se hissant à la septième place du classement général, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors de cette compétition internationale, les équipes nationales militaires de judo, de luttes associée et de Taekwondo ont réussi à se hisser à la 7<sup>e</sup> place, après avoir récolté deux (02) médailles d'argent et onze (11) médailles de bronze dans différentes disciplines, à savoir une médaille d'argent et quatre en bronze en Judo, une médaille d'argent et quatre en bronze en Taekwondo, et trois

médailles en bronze ont été rafalées par l'équipe nationale militaire de lutte associée.

Arrivée dimanche soir à l'aéroport Houari Boumediène, la sélection nationale a été accueillie par le Général Abdelhak Djabou, Chef du Service des Sports Militaires du Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, accompagné de hauts respon-

sables de l'Armée Nationale Populaire, ajoute la même source.

Cette compétition mondiale, qui a vu la participation de 746 athlètes représentant 37 pays, "dénote de la performance réalisée par les élites militaires nationales lors de cette 1<sup>ère</sup> édition du Championnat mondial militaire des arts martiaux", conclut le communiqué du MDN.



### ESCRIME - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2025

#### L'Algérie termine 3<sup>e</sup> avec huit médailles

La sélection algérienne d'escrime, messieurs et dames, a bouclé sa participation au Championnat d'Afrique 2025, disputé du 25 au 29 juin à Lagos (Nigeria), avec une moisson de huit médailles (2 argent, 6 bronze), se hissant à la troisième place du classement général.

Les deux médailles d'argent ont été décrochées par les équipes féminines d'épée et de sabre, alors que celles en bronze sont l'oeuvre de Zahra Kehli et Chaima Benadouda (sabre), les équipes masculines de fleuret, de sabre et d'épée auxquelles s'ajoute celle de l'équipe féminine de fleuret.

Le classement général de cette compétition a été dominé par l'Egypte avec 21 médailles (11 or, 5 argent, 5 bronze), devant le Kenya avec une breloque en vermeil et l'Algérie avec huit médailles (2 argent, 6 bronze). La 23<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique d'escrime a regroupé 172 athlètes représentant 46 pays.

### KARATÉ - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (JEUNES CATÉGORIES)

#### Coup d'envoi du stage de sélection lundi à Alger (FAK)



Le stage de sélection réservé aux catégories minimes: cadets et espoirs (garçons et filles), a débuté, lundi à l'Ecole supérieure des sciences et technologies du sport de Dely Brahim (Alger), en prévision

de former les équipes nationales qui représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique 2025, prévus en juillet prochain au Nigeria, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de karaté (FAK).

En prévision des Championnats d'Afrique de karaté, prévus fin juillet à Abuja (Nigeria), les catégories minimes, cadets et espoirs (garçons et filles), bénéficieront d'un regroupement de sélection élargi, afin d'arrêter la liste définitive des athlètes qui défendront les couleurs nationales lors de cet événement continental.

Le programme de ce regroupement prévoit au mi-

nimum trois combats pour chaque athlète, selon le système "round-robin", afin de permettre au staff technique national "de choisir les éléments les plus méritants". Plusieurs entraîneurs venus des différentes régions du pays prendront part à ce stage.

La FAK a souligné qu'à l'issue de ce processus, "un seul athlète sera retenu par catégorie de poids pour représenter l'Algérie à la compétition africaine."

#### Programme du stage de sélection :

**De 09h00 à 11h00 :** minimes (garçons et filles)

**De 11h00 à 13h00 :** cadets (garçons et filles)

**De 14h00 à 16h00 :** espoirs

**De 17h00 à 19h00 :** phase finale de qualification pour la sélection nationale.

### WATER-POLO

#### Le Club des nageurs de Constantine (CNC) sacré champion national de water-polo dans quatre catégories

Le Club des Nageurs de Constantine (CNC) de water-polo a été sacré, dimanche soir, champion national de water-polo pour la deuxième année consécutive, en s'imposant brillamment dans quatre catégories distinctes, à l'issue des phases finales du championnat national, tenues au complexe nautique olympique Chérif Ben Yahia de Constantine, en présence d'un public enthousiaste et d'une compétition serrée opposant les meilleures formations du pays.

Ce sacre amplement mérité couronne une série de victoires éclatantes enregistrées durant les cinq jours de compétition.

Les constantinois se sont illustrés dans les catégories moins de 13 ans, moins de 16 ans, moins de 20 ans, ainsi qu'en seniors, confirmant leur suprématie dans cette discipline aquatique et ajoutant une nouvelle page glorieuse à l'histoire sportive de la ville de Constantine. Sur le plan technique, la compétition s'est caractérisée par un niveau de jeu

très élevé, avec la participation de près de 100 nageurs représentant plusieurs clubs issus de cinq wilayas. Les jeunes water-poloïstes ont démontré un excellent sens du placement, une grande maîtrise de la balle et une mobilité remarquable dans le bassin. La finale seniors s'est notamment distinguée par une stratégie offensive rigoureuse appliquée par le club constantinois, qui a su imposer sa cadence et l'emporter face au Club universitaire amateur de Sétif.

D'un point de vue organisationnel, les participants ont unanimement salué la qualité de la préparation et la rigueur logistique qui ont marqué cette édition. Un effort collectif ayant mobilisé la Fédération algérienne de natation, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Constantine, ainsi que les équipes administratives du complexe Chérif Ben Yahia. Toutes les conditions requises ont été réunies pour garantir la réussite de l'événement, aussi bien sur les plans sécuritaire,

sanitaire que logistique. Dans une déclaration à l'APS, la présidente de la Ligue nationale de water-polo, Nadia Ben Abdoun, a exprimé sa satisfaction face à l'ambiance compétitive qui a régné tout au long de l'événement, estimant que « l'organisation a été d'un niveau exceptionnel, et la participation de plusieurs catégories d'âge a renforcé la dynamique de formation et permis l'émergence de nouveaux talents ». Elle a ajouté que ce quadruple sacre « reflète le travail de fond effectué au sein des clubs, et témoigne du potentiel prometteur du water-polo algérien ».

De son côté, le sélectionneur national de water-polo, Yacine Ben Gara, a affirmé que le succès de cette compétition « illustre les avancées notables enregistrées dans le processus de développement des sports aquatiques en Algérie ».

Il a précisé que « la Fédération œuvre à professionnaliser davantage cette discipline, tant sur le plan organisationnel que dans la formation, ce qui per-



mettra de relever les défis continentaux et internationaux à l'avenir ». Il a également tenu à remercier les autorités locales de la wilaya de Constantine pour leur appui précieux à l'événement.

Ce championnat constitue une étape essentielle du calendrier de la Fédération algérienne de natation, avec la participation de l'élite nationale dans les différentes catégories,

offrant ainsi à la compétition un cachet hautement technique. Enfin, les encadreurs du club victorieux, à leur tête l'entraîneur, Abdelrahmane Aidouni, ont fait part de leur grande fierté face à cet exploit, dédiant ce titre prestigieux au public constantinois ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite sportive.

## LIGUE 1 MOBILIS

## La JS Saoura sera renforcée par 4 à 5 nouvelles recrues

La JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué ce lundi sur ses réseaux sociaux, que l'équipe sera renforcée par "4 à 5 nouvelles recrues" lors du mercato estival, qui s'ouvrira officiellement le aujourd'hui.

"L'équipe sera renforcée par 4 à 5 nouvelles recrues, selon les besoins définis par le staff technique, dans une optique de recrutement qualitatif garantissant une véritable valeur ajoutée.", précise la JSS dans un communiqué publié sur sa page Facebook La JSS a terminé la saison 2024-2025 à la quatrième place avec 43 points, à 12 longueurs du podium.

Dans le but de préserver la stabilité de l'effectif, la JSS avait décidé de conserver "15 joueurs de l'effectif actuel, afin de garantir la stabilité technique et la continuité dans les performances", précise la même source.

Et d'enchaîner: "Conformé-

ment aux nouveaux règlements de la FAF, cinq joueurs U19, nés en 2005, 2006 ou 2007, seront promus en équipe première afin de leur offrir l'opportunité de s'intégrer progressivement et d'acquérir de l'expérience. Deux joueurs de l'équipe réserve seront également promus.

Ce sont donc 7 joueurs issus de la formation du club qui rejoindront l'équipe première, preuve du sérieux travail de formation mené par la JS Saoura depuis plusieurs années."

Enfin, la JSS a indiqué que ces mesures entrent "dans le cadre des préparatifs pour la nouvelle saison footballistique, sous la supervision du prési-



dent Mourad Bellakhdar, en concertation avec le staff technique représenté par l'entra-

neur Mustapha Djallit", soulignant que l'opération "avance avec sérénité, suivant une stra-

tégie claire alliant stabilité, formation et respect des règlements de la FAF."

## COUPE D'ALGÉRIE UNIVERSITAIRE DE FUTSAL - DAMES

L'équipe d'Oran remporte la 1<sup>ère</sup> édition

L'équipe universitaire d'Oran a remporté le trophée de la première édition de la Coupe d'Algérie universitaire de futsal dames, après sa large victoire face à la représentante de la wilaya de Guelma (6-0), lors de la finale disputée ce lundi, à la salle omnisports du complexe Miloud Hadefi à

Oran. Les deux équipes s'étaient qualifiées pour la finale après leurs victoires respectives en demi-finales, disputées dimanche soir.

L'équipe d'Oran s'était imposée face à la représentante de Blida (4-2), tandis que les universitaires de Guelma avaient battu leurs homologues de Tiaret (2-

1). La cérémonie de remise du trophée et des médailles s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence du président de la Fédération algérienne de sport universitaire, M. Saadi Ghedir, ainsi que du président de la Ligue nationale de futsal et de beach soccer, M. Mohamed Salah Hachichi.

BARRAGES NATIONAUX-2025  
Le stade Kaous de Jijel abrite les finales (FAF)

Les clubs qualifiés pour les finales des barrages nationaux de football des jeunes catégories 2025, qui auront lieu au stade Kaous de Jijel, à l'issue des matchs des demi-finales disputés ce dimanche. Chez les U19, l'IRC Sétif s'est qualifié aux dépens de l'Union Ouargla (2-0) et affrontera en finale, l'US Bechar Djedid, vainqueur de l'ASO Chlef (1-0). De son côté, l'ES Sétif a éliminé chez les U17, le CA Bordj Bou Arreridj (1-0), tandis que l'autre demi-finale a vu l'ASO Chlef s'imposer face à l'Académie Froha (1-0).

Pour sa part, l'ES Guelma a assuré sa finale chez les U15, en écartant le Mechaâl Bordj Bou Arreridj (2-1). Elle retrouvera en finale l'ASO Chlef, victorieuse (2-0) du RCG Oran. Ces finales se joueront les 6 et 7 juillet 2025 au stade Kaous de Jijel.



## Voici le programme des finales :

## Dimanche 6 juillet 2025 :

U15 : ES Guelma - ASO Chlef (18h00)  
U17 : ES Sétif - ASO Chlef (20h00)

## Lundi 7 juillet 2025 :

U19 : IRC Sétif - US Béchar Djedid (19h00).

## TOURNOI U13 - AIN DEFLA

Participation de 32 équipes à la 2<sup>e</sup> édition du tournoi «Mohamed Bouras» à Oued Chorfa

La 2<sup>e</sup> édition du tournoi national de football de la catégorie U13 portant le nom du Chahid "Mohamed Bouras" a démarré, dimanche, dans la commune d'Oued Chorfa (wilaya d'Ain Defla) avec la participation de 32 équipes.

La cérémonie d'ouverture de la manifestation sportive organisée par Academy Golden Football Algeria (AGFA), et qui se poursuivra jusqu'au 3 juillet, s'est déroulée en fin d'après-midi dans la commune d'Oued Chorfa, située à plus de 66 kms à l'est de la wilaya, en présence

du wali Aissa Aziz Bouras. Ainsi, les équipes participantes et des dizaines de citoyens de la commune ont pris part à une parade organisée dans le cadre de l'ouverture du tournoi de football.

La cérémonie d'ouverture a été aussi marquée par l'organisation d'un match gala entre les anciens joueurs d'Oued Chorfa et les doyens de la presse sportive nationale. Au total, 32 équipes de la catégorie U13 qui représentent une dizaine de wilayas vont participer à la compétition sportive qui débutera

officiellement demain matin au niveau du stade 1<sup>er</sup> novembre, a indiqué à l'APS, le président de l'académie, Yahia Doui.

M. Doui a ajouté que le but attendu de ce tournoi consistait en premier lieu à "faire découvrir les jeunes talents et également faire la promotion du sport en général et du football en particulier".

Cette manifestation permettra aussi de faire la promotion de la région d'Oued Chorfa qui recèle un potentiel touristique important, a-t-il souligné.

APS



## CAN-2024 FÉMININE (REPORTÉ À 2025) PRÉPARATION La sélection algérienne bat la RD Congo (1-0)

L'équipe nationale féminine de football, s'est imposée face à son homologue de la RD Congo 1-0 (mi-temps : 1-0), en match amical préparatoire, disputé ce dimanche au stade Mustapha Tchaker de Blida, en vue de la 13<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (reportée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet prochain.

L'unique but de la partie a été inscrit en première période par l'attaquante d'Al-Nassr saoudien, Lina Boussaha, à la demi-heure de jeu (30e).

Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, enchaîneront en défilant le Sénégal, le mardi 1<sup>er</sup> juillet, dans la même enceinte (20h00).

Il s'agit du dernier test de préparation au menu des Algériennes, avant le début de la compétition. En vue de la CAN-2024 (décalée à 2025), Benstiti a fait appel à 26 joueuses.

Les Vertes qui signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions, évolueront dans le groupe B, avec le Nigeria, le Botswana, et la Tunisie.

Elles entreront en lice le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), avant d'enchaîner contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet.

Les capées de Benstiti boucleront le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. Douze pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes.

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus



les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de

la finale, programmée le 26 juillet. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en bat-

tant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

### BRÉSIL

## Botafogo limoge son entraîneur Paiva après son élimination du Mondial des clubs



Botafogo, champion en titre du Brésil et de la Copa Libertadores, a annoncé dimanche le limogeage de son entraîneur portugais Renato Paiva après son élimination en huitièmes de finale de la Coupe du monde des clubs face au Palmeiras. "Botafogo annonce que Renato Paiva n'est plus l'entraîneur de l'équipe principale", a écrit sur son compte X le club de Rio de Janeiro, propriété du magnat américain John Textor, précisant que cette décision avait été annoncée à Paiva dès dimanche soir. "Le club remercie Paiva et ses assistants pour les services rendus (...) ces derniers mois, en particulier la victoire historique face au Paris Saint-Germain au Mondial des clubs, et la qualification pour les huitièmes de finale de la Libertadores et de la Coupe du Brésil", a-t-il ajouté.

Renato Paiva, ancien joueur du Toluca mexicain, avait pris en février les rênes d'une équipe à la dérive après le départ de son compatriote Artur Jorge, architecte depuis le banc des sacres en Copa Libertadores et en Brasileiro en 2024. Lors de la phase de groupes de la Coupe du monde des clubs, Botafogo a créé la surprise en éliminant l'Atlético de Madrid et en se qualifiant pour les huitièmes de finale avec le Paris Saint-Germain, qu'il a battu 1-0 dans l'un des matches chocs du tournoi.

Botafogo a dit adieu à la compétition en huitièmes de finale face à Palmeiras, qui a prévalu dans le duel brésilien par 1-0 en prolongation. Le club est actuellement 8<sup>e</sup> du Championnat du Brésil avec six points du leader, Flamengo, et alors qu'il lui reste 27 matches à jouer. Il affrontera par ailleurs en août la Liga de Quito en huitièmes de finale de la Copa Libertadores 2025.

## MONDIAL DES CLUBS Le PSG écrase l'Inter Miami (4-0) et rejoint les quarts de finale

Le Paris-SG s'est qualifié pour les quarts de finale du Mondial des clubs dimanche en écrasant l'Inter Miami de Lionel Messi (4-0) à Atlanta en 8<sup>e</sup> de finale, marqué par le tout premier doublé de Joao Neves et le retour en seconde période d'Ousmane Dembélé.

Parfaitement servi sur le coup franc de Vitorinha, le Portugais a marqué d'une

tête croisée (6<sup>e</sup>) avant de convertir, seul face au but, une offrande de Fabian Ruiz (39<sup>e</sup>). Les champions d'Europe, qui ont alourdi le score en première période (csc d'Aviles 44<sup>e</sup>, Hakimi en deux temps 45+3), affronteront le Bayern Munich ou Flamengo en quart de finale le 5 juillet, toujours à Atlanta.



## Le Bayern écarte Flamengo (4-2) et rejoint le PSG en quart de finale

Le Bayern Munich s'est qualifié pour les quarts de finale du Mondial des clubs, où l'attend le Paris SG, en battant Flamengo (4-2) dimanche au Hard Rock Stadium de Miami, quasiment rempli pour cette affiche très animée entre Européens et Sud-Américains.

Après Erick Pulgar contre son camp (6<sup>e</sup>), Harry Kane (9<sup>e</sup>, 73<sup>e</sup>) et Leon Goretzka (41<sup>e</sup>) ont

été les buteurs bavarois. Gerson a réduit l'écart une première fois pour l'équipe de Rio de Janeiro (33<sup>e</sup>) et Jorginho ensuite sur penalty (55<sup>e</sup>).

Les Munichois se mesureront au Paris SG, champion d'Europe en titre, qui s'est débarrassé sans ménagement de l'Inter Miami (4-0), samedi prochain à Atlanta.

## Les résultats des huitièmes de finale

Les résultats des huitièmes de finale du Mondial des clubs, qui s'achèvent le 13 juillet aux Etats-Unis dans une formule inédite élargie à 32 clubs, à l'issue des matches joués samedi et dimanche.

Les 32 équipes en lice étaient réparties en huit groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les huitièmes de finale (horaires à heure de Paris, GMT+2).

### Huitièmes de finale

#### Samedi 28 juin

Palmeiras - Botafogo

1 - 0 (ap)

Benfica - Chelsea

1 - 4 (ap)

#### Dimanche 29 juin

Paris SG - Inter Miami

4 - 0

Flamengo - Bayern Munich

2 - 4

### Lundi 30 juin (21h00 à Charlotte) :

**Match 53 :** Inter Milan - Fluminense

### Mardi 1<sup>er</sup> juillet :

**Match 54 :** Manchester City - Al Hilal (03h00 à Orlando)

**Match 55 :** Real Madrid - Juventus Turin (21h00 à Miami)

### Lundi 2 juillet :

03h00 à Atlanta : **Match 56 :** Borussia Dortmund - Monterrey

### Quarts de finale :

4 juillet, 21h00 : **Match 57 :** vainqueur

5 juillet, 03h00 : **Match 53 :** vainqueur match 54, à Orlando

5 juillet, 18h00 : **Match 58 :** Palmeiras - Chelsea, à Philadelphie

5 juillet, 22h00 : **Match 59 :** Paris SG - Bayern, à Atlanta

**Match 60 :** v M55 - v M56, dans le Grand New York.

### Demi-finales :

8 juillet, 21h00 : v M57 - v M58, dans le Grand New York

9 juillet, 21h00 : v M59 - v M60, dans le Grand New York.

### Finale :

Le 13 juillet à 21h00 au MetLife Stadium, dans le Grand New York.

APS



## MAN CITY

## GUARDIOLA : "ATTENTION AUX REQUINS"

La Coupe du monde des Clubs aux Etats-Unis prend parfois des airs de colonie de vacances. Interrogé en conférence de presse en marge du 8<sup>e</sup> de finale contre Al-Hilal mardi, l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola a détaillé le programme type des Skyblues depuis le début du tournoi.

"De bonnes séances d'entraînement, et après : piscine, discussion, plage. Je leur dis : 'Attention aux requins ! Soyez vigilants !' Et moi je joue au golf. Parfois, quand j'ai le temps, on fait des barbecues, on boit du bon vin, la plupart des joueurs sont venus en famille. L'énergie est présente à l'entraînement et pendant le match. Le reste, ils sont libres, ils font ce qu'ils veulent. Ils veulent aller à Miami ? Qu'ils y aillent ! C'est comme ils veulent ! C'est ce que j'ai décidé... Il faut essayer de profiter ! Le meilleur du travail vient de la joie, du plaisir, sinon il ne vient jamais de soi-même", a détaillé le tacticien espagnol. De quoi en faire rêver plus d'un...

## BARCELONE LE DEAL NICO WILLIAMS EN DANGER !

Sur ce mercato d'été, le FC Barcelone s'active pour recruter l'ailier de l'Athletic Bilbao Nico Williams (22 ans, 45 matchs et 11 buts toutes compétitions cette saison). Alors que le club basque se retranche derrière la clause libératoire, fixée à 58 millions d'euros, du jeune talent, cette opération se trouve en grand danger, d'après le quotidien catalan Mundo Deportivo ce lundi ! Pourquoi ? Car les négociations entre le champion d'Espagne et l'agent de l'international espagnol sont au point mort. En effet, malgré un accord verbal au sujet d'un contrat de 6 ans, le représentant de l'Ibère a réclamé des garanties très importantes concernant l'enregistrement à venir de son client en Liga. Sans surprise, Williams refuse de vivre une situation similaire à celles de Dani Olmo et Pau Victor l'an dernier et réclame donc des clauses dans son futur bail. Des conditions inacceptables pour le Barça, agacé par de telles demandes alors qu'elles n'avaient pas été formulées au début des discussions. Même si ce dossier peut encore évoluer, la direction de Barcelone n'apprécie pas cette situation...

## MONACO POGBA JUSTIFIE SA DÉCISION

Libre et autorisé à rejouer depuis la fin de sa suspension pour dopage en mars dernier, le milieu de terrain Paul Pogba (32 ans) a choisi l'AS Monaco pour tenter de relancer sa carrière. Au cours d'un entretien accordé au club de la Principauté, l'international français a justifié sa décision.

"J'ai eu de très bonnes discussions avec les directeurs, Thiago (Scuro) et Carlos (Avina Ibarrola), ils sont venus et m'ont parlé du projet. Et j'ai vraiment aimé. Les conditions, avec la ville, être en France, je n'ai jamais joué en Ligue 1. Il y avait énormément de conditions, de cases, qui se cochaient, surtout pour moi pour reprendre. Il y avait tout, aussi pour la famille. Bien sûr le club aussi, l'histoire. C'était parfait, c'est arrivé au bon moment. C'était le choix à faire", a assuré l'ancien Turinois.

Un nouveau départ dans la carrière de Pogba

## VILLARREAL EVERTON VA ACCÉLÉRER POUR BARRY

Recruté pour 14 millions d'euros l'été dernier, l'attaquant Thierno Barry (22 ans, 37 matchs et 11 buts toutes compétitions cette saison) va-t-il déjà quitter Villarreal sur ce mercato d'été ? Selon le journaliste du média Relevo Matteo Moretto ce lundi, Everton compte accélérer pour s'attacher les services du jeune talent français. Considéré comme la priorité offensive des Toffees, l'ancien Sochalien pourrait faire l'objet d'un transfert estimé à 40 millions d'euros, soit le montant de sa clause

libératoire. Reste à savoir si Barry, sous contrat jusqu'en juin 2029 et qualifié pour la prochaine édition de la Ligue des Champions avec Villarreal, a l'envie de rejoindre le club de Premier League.

## LOS ANGELES GIROUD LUCIDE SUR SON PASSAGE

Ce lundi, l'attaquant du Los Angeles FC Olivier Giroud (38 ans) a disputé son dernier match avec la franchise californienne, à l'occasion d'une rencontre de Major League Soccer perdue face aux Vancouver Whitecaps (0-1). Auteur de 5 petits buts en 38 rencontres depuis son arrivée sur le continent américain l'année dernière, le Français n'a pas eu de mal à reconnaître que son influence n'a pas été capitale.

"J'aurais aimé avoir plus d'impact sur l'équipe et sur les résultats. Au final, c'était une bonne expérience. Maintenant, j'ai besoin d'un nouveau chapitre. J'ai besoin de me lancer un nouveau défi. Quand j'ai eu l'opportunité de revenir en France, je l'ai saisie", a commenté l'avant-centre tricolore en conférence de presse.

Désormais, Giroud doit officiellement s'engager à Lille dans les prochaines heures.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général  
Benzine Lamine

Gérant  
Fayçal Laouar  
Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## JOURNÉE MONDIALE DU FROID Des compétences pour un avenir durable

L'Algérie a commémoré hier à l'instar des pays du monde, la journée mondiale du froid, proclamée par les Nations Unies. Cette journée placée sous le thème : des compétences pour un avenir durable : Le 26 juin, journée initiée par l'ONU comme étant Journée mondiale du Froid, est une belle occasion pour souligner le rôle essentiel de la réfrigération, et de la climatisation.

Par C. Chorfi

Cette rencontre a été rehaussée par la présence de Madame la Ministre de l'environnement et de la qualité de la vie, Messieurs les Ministres de l'industrie, le secrétaire d'état des mines et des énergies renouvelables, ainsi que le Directeur Général des Douanes, et en présence de Madame le Représentante, Résidente de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en Algérie.

La Ministre de l'environnement et de la qualité de la vie qui a prit la parole à l'ouverture de cette rencontre a rappelé que cette journée initiée par l'ONU reste très importante à l'heure des transformations climatiques. Elle sera aussi l'occasion de sensibiliser le grand public sur l'importance des technologies du froid dans la vie quotidienne. La Ministre a rappelé que l'Algérie dispose actuellement de plus de 16 millions d'unités de réfrigération, d'où la nécessité impérieuse de contrôler la propagation des gaz nocifs indispensables à toute forme de climatisation.

De son côté le Ministre de l'industrie a dans son intervention insisté sur la mise en place de nouveaux processus de production en ce qui concerne les nouvelles unités de climatisation qui seront en parfaite adéquation



avec l'évolution que connaît actuellement les nouveaux gaz de réfrigération. Le Ministre a appelé de ses vœux à l'émergence d'une culture environnementale comme base d'accompagnement à toute nouvelle politique de l'environnement.

Par ailleurs le Secrétaire d'état des mines et des énergies renouvelables a axé son intervention sur l'importance du froid dans la qualité de la vie du citoyen, qui reste tributaire de l'acquisition de nouveaux climatiseurs mis sur le marché, d'investir dans de nouveaux réseaux électriques, sans oublier l'énergie solaire qui reste l'énergie propre et de l'avenir. Représentant le président de la République, le Premier ministre participe à Séville à la séance d'ouverture de la Conférence internationale sur le financement du développement

## 4<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT Représentant le président de la République, Larbaoui participe en Espagne à l'ouverture de la Conférence FfD4

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a participé, lundi matin à Séville (Espagne), à la séance d'ouverture de la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4),

accompagné du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. Lors de cette séance, il a été procédé à l'adoption de l'"Engagement de Séville", un document qui inclut un plan d'action visant à mobiliser tous types de ressources financières en vue de réaliser les Objec-

tifs de développement durable (ODD), notamment les ressources internes et les aides officielles au développement, ainsi que la contribution du secteur privé, et les mesures à prendre à l'échelle internationale pour l'allègement de la dette des pays en développement.

## Le SG de l'ONU charge le Premier ministre de transmettre ses chaleureuses salutations au président de la République

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a rencontré, dimanche soir à Séville (Espagne), le Secrétaire général (SG) des Nations Unies, M. Antonio Guterres, qui l'a chargé de transmettre ses chaleureuses

salutations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de la rencontre, les deux parties ont évoqué "les répercussions des crises et conflits régionaux et

internationaux actuels sur le multilatéralisme", soulignant "la nécessité de continuer à investir dans les organisations multilatérales et de réhabiliter les règles et principes du droit international".

## Le Premier ministre s'entretient à Séville avec la cheffe du Gouvernement tunisien

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a eu des entretiens bilatéraux avec la cheffe du Gouvernement de la République tunisienne, Mme Sarra Zafarani Zenzri, en marge de sa participation, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4) qui ont débuté lundi à Séville (Espagne). Les deux parties

ont salué "les relations privilégiées entre les deux pays frères, conformément à la volonté commune qui anime les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président de la République tunisienne, M. Kais Saïed", s'engageant à "œuvrer à leur diversification au mieux des intérêts des deux peuples frères".

Les deux parties ont en outre passé en revue les activités,

échéances et programmes bilatéraux, soulignant "l'importance de les concrétiser pour hisser les relations de coopération à des niveaux supérieurs".

Les entretiens ont également porté sur la situation régionale et internationale actuelle, les deux parties ayant souligné "la convergence de vues entre les deux pays et la nécessité d'une coordination continue pour relever les défis communs".

## ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE Le Conseil de la nation participe à la 32<sup>e</sup> session

Le Conseil de la nation prend part, au sein d'une délégation des deux chambres du Parlement, aux travaux de la 32<sup>e</sup> session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui se tient à Porto (Portugal), indique lundi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Le Conseil de la nation est représenté à cette session (29 juin-3 juillet) par le vice-président du Conseil, M. Omar Khemayas, les membres Dalila Bendjoudi et Youcef Larab et le cadre supérieur Salim Rahmouni.

Outre les réunions des commissions permanentes,

la séance plénière de cette session permettra aux participants de discuter de diverses questions sécuritaires, politiques, économiques, humanitaires et environnementales. Il sera également question de démocratie, de droits humains et de technologie, ainsi que des "moyens de renforcer la sécurité et de régler les conflits et crises à l'échelle internationale", selon la même source. Le Parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en tant que partenaire de coopération, conclut le communiqué.

APS

## ALGÉRIE - SUISSE Signature d'un accord de coopération bilatérale entre les polices des deux pays

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a coprésidé lundi à Alger, avec le ministre suisse de la Justice et de la Police, M. Beat Jans, la cérémonie de signature d'un accord de coopération bilatérale entre les services de police des deux pays.

Cet accord, qui s'inscrit dans la dynamique positive marquant les relations entre l'Algérie et la Suisse, a été cosigné par le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, et la Directrice de la police suisse, Mme Eva Wildi.

Il vise à renforcer la coopération entre les deux institutions policières pour faire face aux différentes formes de criminalité, notamment la criminalité transnationale, économique et financière, ainsi que les crimes liés à la migration clandestine, à la traite des êtres humains et au trafic de drogues.

L'accord prévoit également de renforcer la coopération dans le domaine de la cybersécurité, l'échange d'expertise et des programmes de formation des polices des deux pays.

A cette occasion, M. Merad a précisé que la visite du ministre suisse s'inscrivait dans le cadre de "la coopération étroite entre les deux pays dans plusieurs secteurs, notamment la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", ajoutant que l'accord signé assure "un cadre de travail conjoint pour la lutte contre les diverses formes de criminalité", d'autant plus que l'Algérie a récemment renforcé, a-t-il dit, "son arsenal juridique avec de nouvelles lois adaptées sur la lutte contre la criminalité transnationale, la cybercriminalité, la traite

des êtres humains, la migration clandestine et tous types de délinquance".

Pour le ministre, cet accord "renforcera les excellentes opportunités de coopération entre les deux instances et permettra d'aller de l'avant vers une étape plus avancée et opérationnelle dans le domaine de l'action policière, afin de faire face à l'ensemble des défis sécuritaires communs", annonçant la formation prochaine d'un groupe de travail conjoint qui sera chargé de la concrétisation des clauses du présent accord.

Après avoir salué "les bonnes relations historiques" entre les deux pays, M. Merad a rappelé les positions de la Suisse à l'égard de la glorieuse Révolution de libération, souhaitant "le renforcement de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, notamment l'économie et l'investissement".

A son tour, le ministre suisse de la Justice et de la Police a déclaré que son pays partageait avec l'Algérie "des liens diplomatiques et historiques forts", saluant les efforts de l'Algérie pour faire face aux différents crimes transfrontaliers.

Le responsable suisse s'est également félicité du niveau de la coopération entre les deux pays dans les domaines de la Justice, de la police et de la lutte contre la migration clandestine, estimant que sa visite en Algérie "permettra de renforcer la coopération bilatérale, afin de relever les défis communs".

Il a, en outre, mis en exergue "l'apport qualitatif" de la communauté algérienne établie à l'étranger dans plusieurs secteurs, notamment l'économie et la recherche scientifique.

## Boudjemaa reçoit le ministre suisse de la Justice et de la Police

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a reçu, lundi à Alger, le ministre suisse de la Justice et de la Police, M. Beat Jans, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. Les deux ministres ont passé en revue l'état de la coopération judiciaire et institutionnelle entre les ministères de la Justice des deux pays et examiné les moyens de la renforcer dans les domaines juridique et judiciaire. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, M. Boudjemaa a précisé que la rencontre avait permis d'aborder les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale, notamment en matière de justice pénale relative au recouvrement des fonds détournés, soulignant qu'"une coopération

très positive" a été enregistrée dans ce domaine. De son côté, le ministre suisse a indiqué que la coopération entre les deux pays a connu "un développement significatif" ces dernières années, exprimant l'espoir de la voir se poursuivre dans la même dynamique. Concernant la récupération des fonds détournés, M. Beat Jans a affirmé que "la Suisse est déterminée à coopérer avec l'Algérie dans ce domaine".

Le ministre suisse de la Justice et de la Police avait entamé, dimanche, une visite officielle de deux jours en Algérie, accompagné d'une délégation composée de cadres du ministère suisse de la Justice. Cette visite comprend, en plus du ministère de la Justice, d'autres départements ministériels.

## M. Merad reçoit le ministre suisse de la Justice et de la Police

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a reçu, lundi à Alger, le ministre suisse de la Justice et de la Police, M. Beat Jans, qui effectue une visite de travail en Algérie.

Lors de cette rencontre, tenue en présence du Directeur général

de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, et de la Directrice de l'Office fédéral suisse de la police, Mme Eva Wildi, les discussions ont porté sur l'état de la coopération entre les deux parties et les moyens de la renforcer et de la hisser à la hauteur des bonnes relations historiques unissant l'Algérie et la Confédération suisse.